

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5231 LUNDI 24 AOÛT 2026

COOPÉRATION

Le Congo et la Namibie vont faciliter l'accès à leurs marchés

La ministre namibienne des Relations internationales et du Commerce, Selma Ashipala Musavyi, a effectué un séjour de travail au Congo au cours duquel elle a exprimé la volonté de son pays de faciliter l'accès des opérateurs économiques congolais au marché namibien. Elle a rencontré ses homologues congolais avant de participer au forum d'affaires Congo-Namibie organisé à Pointe-Noire.

Page 16

Des participants
au forum d'affaires

CONGO-RDC

Partenariat entre les régulateurs des médias

Les présidents des deux institutions, Me Christian Bosembé Lokando
et Médard Milandou Nsonga/DR

Le Conseil supérieur de la liberté de communication de la République du Congo et le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication de la République démocratique du Congo (RDC) ont signé, à Kinshasa, un mémorandum d'entente destiné à renforcer leur partenariat en matière de régulation des médias.

Page 8

CONGO-TURQUIE

Des pistes de coopération dans l'énergie solaire

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, et l'ambassadeur de Turquie, Hilmi Ege

Türemen, ont échangé dans la capitale congolaise sur les perspectives de développement d'une collaboration

entre les deux pays dans les secteurs de l'énergie solaire et de l'hydraulique.

Page 4

ELECTRICITÉ

Un plan de redressement de l'opérateur national



L'une des installations électriques de l'E2C/DR

La situation de la société Energie électrique du Congo a été passée au peigne fin lors d'une rencontre à Brazzaville qui a regroupé les acteurs de ce secteur stratégique pour le développement socioéconomique. L'objectif est de mettre sur pied un plan de redressement de l'opérateur national et d'accroître les capacités de production énergétique du pays.

Page 5

Éditorial

Consommer congolais

Page 2

ÉDITORIAL

Consommer congolais

Le rendez-vous de Bambou-Mingali, dans le département du Djoué-Léfini, autour de la Grande foire agricole du Congo (Gfac) a pris fin, le 20 août, après quinze jours d'activités.

Sur le site et dans les stands, l'offre a côtoyé la demande, exposants et acheteurs ont commercé parfois au rythme des musiques entraînantes, nombreuses et variées des terroirs congolais.

La Gfac a aussi été l'occasion de découvrir et déguster l'essentiel des mets consommés dans les quinze départements du Congo. Une singularité qui devrait intéresser les collectionneurs de recettes et figurer dans les guides touristiques.

Au bout de deux semaines, la volonté de poursuivre l'aventure a été réelle, en même temps que la nécessité d'apporter des améliorations pour mieux la sédentariser.

Les premières présences étrangères à Bambou-Mingali attireront probablement de nouveaux visiteurs lors des prochaines éditions, stimulant l'émulation et la concurrence entre commerçants. Ce qui aura un effet d'entraînement sur les prix de denrées.

À terme, la persévérance de toutes les parties aidant, la Gfac deviendra une référence quand on parlera du Congo comme un pays qui consomme ce qu'il produit; un pays libre.

Les Dépêches de Brazzaville

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les agents municipaux soumettent leurs revendications au président du Sénat

Douze mois d'arriérés de salaires pour Brazzaville, huit pour Pointe-Noire, 112 pour Mossendjo, 76 pour Nkayi et Dolisie, 82 pour Ouesso, voici, entre autres, les problèmes auxquels les agents des mairies du Congo sont confrontés actuellement .



La délégation de l'Usymco répondant aux questions des journalistes en présence du sénateur Serge Michel Odzoki/DR

Le tableau peu reluisant a été présenté le 20 août au président de la chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo, par une délégation de l'Union des syndicats des maires du Congo (Usymco), conduite par son premier vice-président, Roland Bakouma Louyindoula. « Nous sommes venus voir le président du Sénat pour lui soumettre nos revendications. Toutes les mairies du Congo sont frappées par les irrégularités de salaires et le non-paiement de ceux en cours, des arriérés. Nous étions obligés de venir soumettre tous ces problèmes auprès de lui, étant donné que le président de la chambre haute du

Parlement s'occupe des situations des collectivités locales », a expliqué le chef de la délégation. Accompagné du deuxième vice-président de l'Usymco, représentant de la partie Sud de Brazzaville, Léandre Loembet; de son secrétaire général, Yves Koumou; et du représentant des communes de la partie Nord du pays, Daniel Okandzi, Roland Bakouma Louyindoula a indiqué que cette situation est à l'origine de la détérioration des conditions de vie des agents municipaux. Selon lui, il n'est pas rare de voir dans la rue des écrits du genre « Maisons à louer, sauf les agents de la mairie ».

« Le président du Sénat nous a écoutés et nous a félicités par rapport à cette initiative qui privilégie le dialogue au lieu de nous lancer dans les mouvements de grève. Il nous a demandé, par ailleurs, d'être toujours sages et souhaité que nous travaillions en collaboration comme nous l'avions toujours fait pour trouver des solutions qui vont un peu alléger les difficultés des agents municipaux », a conclu le premier vice-président de l'Usymco, précisant que Pierre Ngolo a promis de transmettre le dossier à qui de droit.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgar Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

MINISTÈRE DES AFFAIRES POLITIQUES

Pierre Oba fixe le cap

Le ministre d'Etat, ministre à la présidence, chargé des Affaires politiques, Pierre Oba, lors d'une communication délivrée le 19 août à Brazzaville à l'endroit des présidents et membres des conseils consultatifs, des comités de suivi ainsi que des hauts commissaires, a donné ses orientations pour la période à venir.

Face aux responsables des institutions concernées, le ministre d'Etat a prescrit plusieurs orientations. Il s'agit, entre autres, d'instaurer un rythme régulier de rencontres et de coordination entre son cabinet et chacune des institutions présentes ; de mettre en place un mécanisme simple et harmonisé de reporting de leurs activités, permettant un suivi continu de l'état d'exécution des missions statutaires. Pierre Oba a également prescrit la mission de recenser, dans les meilleurs délais, les besoins d'appui institutionnel, matériel et logistique de ces différentes institutions en vue de leur examen. Il entend aussi faire de cette rencontre le point de départ d'un cadre permanent de suivi, d'analyse et d'accompagnement.

« Je forme le vœu que cette rencontre inaugure un dialogue institutionnel plus grand, fait d'écoute mutuelle et d'expérience partagée. Le ministère d'Etat, chargé des Affaires politiques, sera à vos côtés, non comme une seule autorité de tutelle, mais comme un partenaire attentif à la bonne marche de vos missions au service de la nation », a lancé Pierre Oba. Il a souligné la nécessité de consolider l'efficacité des institutions, de renforcer la confiance entre l'Etat et les forces vives de la nation et de contribuer ensemble à la construction d'un Etat plus fort, plus cohérent, plus rassembleur et



Une vue des participants/DR

plus proche de la réalité du peuple. Saluant l'engagement constant que ces différentes institutions déploient au service de la République et de ses concitoyens, le ministre en charge des Affaires politiques a indiqué que la rencontre du 19 août traduisait une volonté politique claire: celle de renforcer la cohésion de l'action publique, d'améliorer la coordination institutionnelle et de donner davantage de visibilité, de cohérence et d'efficacité à leur engagement collectif au service de l'Etat et de la nation. Selon lui, le décret portant organisation du ministère d'Etat, chargée des Affaires politiques, a réaffirmé et précisé, autour de cinq actes stratégiques, leurs missions. Il s'agit, a-t-il cité, la veille et la prospective politique,

la promotion du dialogue et de la concertation nationale, la coordination des instances consultatives de la société, le suivi des accords et conventions issus des processus de paix et de dialogue. A cela, s'ajoute l'accompagnement des dispositifs de réinsertion et d'éducation civique. Pour lui, chacune des institutions représentées à cette rencontre incarne, à sa manière, l'un de ces axes. Ce que revêt leur importance dans cette coopération.

Avancer avec méthode, réserve et esprit de service

S'adressant au Conseil national du dialogue, le ministre d'Etat Pierre Oba a rappelé les engagements du président de la République à voir cette instance irriguer la vie poli-

tique nationale d'un débat apaisé, constructif et utile à la consolidation de la démocratie. Quant aux conseils consultatifs des sages et des notabilités traditionnelles, de la femme, de la jeunesse et des personnes vivant avec handicap, il leur a exprimé sa reconnaissance pour le rôle irremplaçable qu'ils jouent comme relais des savoirs, de sensibilités et des attentes de la communauté. « Votre parole doit continuer d'éclairer les décisions et d'enrichir l'action publique », a-t-il prescrit. Il a aussi assuré le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales de sa volonté de bâtir ensemble un cadre d'échanges plus systématique. Concernant les comités de suivi de la Convention

pour la paix et la reconstruction du Congo et des conclusions du dialogue de Sibiti, il leur a rappelé que la paix se consolide autant qu'elle se conquiert et le suivi rigoureux de l'engagement pris demeure la meilleure garantie de sa pérennité. Au haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, il a estimé que la réussite de sa mission conditionne, pour une part importante, la stabilité durable du territoire. Pour cela, le ministre d'Etat, chargé des Affaires politiques, entend l'accompagner avec la même détermination. « Au haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale, je souligne combien la formation du citoyen, dès le plus jeune âge, aux valeurs de la République, demeure un investissement de long terme pour la cohésion nationale, la paix civile, le vivre ensemble et le progrès de notre pays. Les hauts commissariats, les conseillers constitutifs et les comités de suivi occupent une place essentielle dans l'architecture institutionnelle de notre pays. Ils sont des maillons importants de l'action publique, des espaces d'expertise de notre secteur stratégique, de conseils, de propositions et d'accompagnement », a-t-il conclu, précisant que le Congo a besoin d'institutions qui avancent avec méthode, réserve et esprit de service.

Parfait Wilfried Douniama

LE FIN MOT DU JOUR

Montrez-vous !

Congolais de la diaspora, où êtes-vous ? À cette question posée en toute fraternité à partir de Brazzaville, la réponse, « Nous voici ! », est venue d'une délégation de compatriotes expatriés dont la présence dans la capitale, mais aussi à Loudima, Dolisie, Pointe-Noire, Loango et Oyo, a marqué les esprits durant la dizaine de jours au cours de laquelle ils ont noué de fructueux contacts avec leurs interlocuteurs.

Les plus hautes autorités nationales, le président de la République en tête, le Premier ministre et plusieurs membres du gouvernement se sont entretenus avec ces hommes et ces femmes désireux de questionner la nature des relations que la diaspora congolaise pourra développer avec la terre natale.

Dans cette optique, leur porte d'entrée est le ministère des Affaires étrangères en charge des Congolais établis hors des frontières nationales, puis les départements concernés

en fonction du profil de chacune et chacun. Différents domaines -économie, tourisme, culture, agriculture, santé, formation, nouvelles technologies- sont autant de pistes susceptibles d'absorber des initiatives entrepreneuriales portées par la diaspora.

Il est certain que si tous ces créneaux sont exploités à bon escient ; si les facilités leur sont accordées par les pouvoirs publics et s'ils s'engagent à donner le meilleur d'eux-mêmes, les Congolais de l'étranger peuvent briser de nombreux tabous, en particulier le fait de juger le pays depuis l'extérieur sans le visiter régulièrement, donc sans arguments solides pour dissenter en connaissance de cause.

L'on ferait injure à ceux qui critiquent l'action gouvernementale en considérant que tous seraient coupés de la réalité et agiraient ainsi par pure mauvaise foi. À bien des égards, beaucoup de Congolais de l'extérieur vont et viennent entre Paris, Londres, Rome,

Washington, Moscou, Beijing et Brazzaville et connaissent assurément les problèmes de la République. Exposent-ils leurs idées dans le cadre approprié d'une concertation suivie ? La question reste posée.

Autant dire, toutes proportions gardées, que par le dialogue en tête-à-tête, la diaspora et le gouvernement peuvent bâtir des ponts solides pour le bien de la nation. N'oublions pas que notre pays a besoin du génie de tous ses enfants sans exception pour relever les nombreux défis qui jonchent son chemin vers le développement.

À la fête de l'indépendance, le 15 août, la diaspora était là, comme lors des manifestations publiques organisées dans le sillage du principal événement. Heureux celui qui est venu, qui a vu et qui peut, librement, se faire son opinion. Heureux ceux et celles qui enseignent et apprennent par le contact direct.

Gankama N'Siah

COOPÉRATION

La Turquie disposée à appuyer le Congo dans ses projets d'énergie solaire

Le Congo et la Turquie entendent donner un nouvel élan à leur coopération dans les secteurs de l'énergie et de l'hydraulique. Reçu le 20 août à Brazzaville par le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, l'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Türemen, a évoqué plusieurs pistes de collaboration, notamment le renforcement des investissements turcs et le développement de projets dans le domaine de l'énergie solaire.

La rencontre entre Bruno Jean Richard Itoua et Hilmi Ege Türemen est intervenue dans le cadre de la poursuite des relations bilatérales entre les deux pays. Elle a permis aux deux personnalités d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération dans des secteurs considérés comme stratégiques pour le développement économique du Congo. « *Tout d'abord, c'était une visite de courtoisie à monsieur le ministre Bruno Jean Richard Itoua. J'ai aussi profité pour lui transmettre le message de félicitations de son homologue turc* », a affirmé l'ambassadeur de Turquie. L'énergie solaire figure parmi les domaines sus-



Les deux parties lors de la séance de travail/Adiac

ceptibles de bénéficier de cette dynamique. La Turquie entend ainsi examiner les possibilités d'accompagner le Congo dans le développement de projets liés aux énergies renouvelables, en particulier dans le solaire, qui repré-

sente une source d'énergie à fort potentiel dans un pays bénéficiant d'un important ensoleillement. « *Il y a déjà des investissements dans ce secteur-là et la question est de les élargir, peut-être dans le domaine solaire*

aussi », a souligné Hilmi Ege Türemen.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté des deux pays de diversifier leurs axes de coopération et de favoriser l'émergence de nouveaux projets répondant aux besoins énergé-

tiques du Congo. Pour la partie turque, l'enjeu est désormais de poursuivre les discussions techniques afin de mieux définir les projets susceptibles d'être développés dans ce cadre. La coopération entre le Congo et la Turquie pourrait également s'étendre à des projets menés directement dans un cadre intergouvernemental. L'ambassadeur turc a précisément évoqué le secteur de l'hydraulique, en indiquant que les deux parties avaient abordé les contours de certains projets et les modalités permettant d'approfondir leur collaboration. Selon le diplomate, l'objectif est de capitaliser sur ces acquis pour ouvrir de nouvelles perspectives.

Fiacre Kombo

RÉSERVE DE LÉSIO-LUNA

Une saisie importante d'armes et de munitions chez un braconnier

Le 13 août, six armes à feu ont été trouvées chez un homme suspecté d'être le chef d'une bande de braconniers, dans le village de Yono, situé dans le district d'Odziba, département du Djoué-Léfini.

L'homme en fuite avait chez lui quatre fusils de calibre 12, un PMK et un pistolet. On a aussi saisi seize chargeurs et un sac avec quatre cent soixante-neuf munitions. L'opération a été réalisée par la police et les éco-gardes de la réserve naturelle de Lésio-Luna, avec l'aide technique du Projet de soutien à l'application des lois sur la faune sauvage.

Le suspect, apparemment un militaire, a été dénoncé par ses deux complices arrêtés par les éco-gardes, le 3 juin dernier, dans la réserve. Ces complices portaient une grande quantité de viande d'hippopotame, une espèce protégée. Ils ont été jugés et condamnés le 21 juillet par le tribunal de grande instance de Brazzaville.

L'objectif de la venue des forces de l'ordre dans le vil-

lage Yono était de capturer le chef présumé de ces braconniers qui opéraient dans la réserve. N'ayant pas été chez lui lors de la descente de la police, il est toujours recherché pour être arrêté et traduit en justice.

Les armes et les munitions saisies sont actuellement gardées au commissariat de police du district d'Odziba, pour servir de preuves que cet homme en fuite est impliqué dans des activités illégales dans ladite réserve. S'il est arrêté, il pourrait être accusé de possession illégale d'armes et de munitions, de braconnage et destruction de la zone protégée. Ces accusations pourraient lui valoir une peine de prison et des amendes, selon la loi.

La confiscation de ces armes et munitions, ainsi que l'arrestation des sus-



Les armes et munitions saisies/Adiac

pects de braconnage, sont rendues possibles grâce aux patrouilles régulières faites par les gardiens de la réserve naturelle de Lésio-Luna. Ces actions ont pour objectif de protéger la diver-

sité des espèces. En effet, le braconnage et le commerce illégal des produits d'animaux sauvages mènent à l'érosion de nombreuses espèces dans le monde. Le Congo a la volonté de sau-

vegarder ses animaux et se déclare prêt à punir sévèrement toute infraction aux règles qui protègent les espèces, surtout celles qui sont en danger d'extinction.

Fortuné Ibara

ÉLECTRICITÉ

Le redressement d'E²C au cœur d'un nouveau plan de performance

Les travaux des ateliers de restitution du diagnostic de l'Énergie électrique du Congo (E²C), tenus les 19 et 20 août à Brazzaville, s'inscrivent dans la mission d'élaboration d'un plan de redressement assorti d'un contrat de performance. D'après les autorités, cette étape vise à poser les bases d'une transformation durable de l'entreprise et d'une amélioration de la qualité du service public de l'électricité.

Présidées par le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, les assises ont réuni des cadres du ministère, ainsi que des dirigeants et responsables opérationnels d'E²C. Elles ont permis d'examiner les principaux constats issus du diagnostic réalisé par le cabinet GDSC, en vue de disposer d'une analyse précise et objective de la situation de cette entreprise publique et de définir des mesures réalistes, mesurables et adaptées aux défis auxquels elle est confrontée.

À l'ouverture des travaux, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique a souligné le caractère stratégique d'E²C pour l'économie nationale. Il a rappelé que le redressement de l'entreprise doit contribuer à garantir un service public de l'électricité « fiable, durable et performant », tout en accompagnant l'activité économique et l'industrialisation du pays. Selon lui, le diagnostic constitue une étape préalable à l'élaboration d'un plan de redressement opérationnel et d'un



contrat de performance destiné à traduire les ambitions du gouvernement en engagements précis et évaluable. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large de développement du secteur de l'électricité au Congo. Celle-ci prévoit notamment l'augmentation progressive de la capacité installée, avec l'ambition de passer d'environ 760 MW actuellement à 3

000 MW en 2028, puis à 5 000 MW en 2030 et à 10 000 MW à l'horizon 2040. Ce faisant, le gouvernement entend renforcer le mix énergétique à travers le développement du solaire photovoltaïque avec stockage, de la production à partir du gaz, ainsi que des petites infrastructures hydroélectriques. À moyen et long terme, l'exploitation du potentiel hydroélectrique national,

L'une des installations électriques de l'E²C/DR estimé à environ 27 000 MW, figure parmi les priorités, à travers plusieurs sites identifiés. Sur le volet du transport et de la distribution, les efforts porteront sur la réhabilitation, la modernisation, la sécurisation et l'extension des réseaux électriques, précisément à Brazzaville et Pointe-Noire. La généralisation progressive des compteurs intelligents à prépaiement fait

également partie des mesures envisagées pour améliorer la gestion de la distribution. Le pays compte parallèlement sur la mise en œuvre de son Pacte national énergétique, adopté en septembre 2025 dans le cadre de la Mission 300. Ce dispositif vise à porter l'accès à l'électricité à 90 % en milieu urbain et à 50 % en milieu rural à l'horizon 2030, avec l'objectif d'un accès universel à l'électricité à l'horizon 2035. Pour l'exécutif, l'ensemble de ces réformes ne pourra produire les résultats escomptés sans une amélioration profonde de la gouvernance du secteur et des performances d'E²C. Le diagnostic et les ateliers de restitution doivent ainsi permettre de jeter les bases d'une entreprise plus performante. « *Il n'y aura pas d'accélération de la marche vers le développement sans une accélération concomitante de l'accès des acteurs économiques à une énergie fiable, de qualité, pérenne et permanente* », a lancé Bruno Jean Richard Itoua.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT

Les jeunes filles invitées à contribuer dans le PND 2027-2031

Le lancement officiel des consultations nationales des filles congolaises en vue d'intégrer directement leurs priorités, leurs visions et leurs doléances dans l'élaboration du prochain Plan national de développement (PND) 2027-2031 s'est déroulé le 19 août, à Brazzaville.

Offrir aux jeunes filles un espace d'expression pour dessiner le Congo de demain et dénoncer les freins à leur épanouissement, tel est l'objectif des consultations nationales ouvertes à Brazzaville. Pour les autorités et les partenaires, il s'agit de garantir que le futur cadre macroéconomique et social du pays n'omette aucune frange de la population. Porte-parole des enfants du Congo, Lucia Bouenitelamio, présidente du Parlement des enfants, a salué cette démarche inclusive. Elle a appelé les décideurs à impliquer activement la jeunesse à toutes les étapes du processus : de l'élaboration au suivi-évaluation des programmes nationaux.

« Les filles et les garçons ne doivent pas simplement subir ; nous devons apporter la contribution de notre génération. Ce n'est pas une faveur.

Nous ne demandons pas de réfléchir à la place des adultes, mais de faire entendre ce qui nous préoccupe. Ceux qui ont 10 ans aujourd'hui en auront 15 à la fin de ce PND, et les adolescents de 15 ans seront à l'université ou sur le marché du travail. Nous parlerons au nom de tous, sans distinction », a-t-elle précisé.

Soutenue techniquement et financièrement par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), cette campagne accordera une attention particulière aux filles autochtones et à celles vivant avec un handicap. Représentante résidente de l'Unicef au Congo, Mariavittoria Ballotta a rappelé qu'« *un pays qui écoute attentivement ses enfants et ses adolescents se donne davantage de chances d'assurer un développement juste et inclusif* ».

Ouvrant les travaux, Nadège Prisca Émilie Zoula Ikambi, directrice de cabinet de la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, a souligné la portée stratégique de la démarche. « *Ces rencontres constituent une étape déterminante pour traduire les aspirations des filles en actions concrètes et mesurables* », a-t-elle signifié.

Organisées jusqu'à la mi-septembre, ces consultations s'étendront au-delà de la capitale. Les équipes sillonneront Pointe-Noire, le Niari, la Lékoumou, la Cuvette, la Sangha et la Likouala afin de collecter les doléances qui enrichiront la mouture finale du PND. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de représentants des ministères de la Jeunesse, du Plan et de la Promotion de la femme.

Rude Ngoma

ECONOMIE NATIONALE

L'apport de la diaspora jugé considérable

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a déclaré, le 14 août à Brazzaville, à l'ouverture des travaux du Forum Congo-diaspora 2026, que le volume des transferts d'argent des Congolais de l'étranger vers leur pays est croissant d'année en année.

Selon le chef du gouvernement, avec un peu plus de patriotisme, la diaspora congolaise peut jouer un rôle capital dans la marche vers le développement. En effet, les transferts monétaires émanant des Congolais à l'étranger sont importants en termes de soutien aux ménages ainsi qu'aux familles et constituent un véritable filet social. « *D'ailleurs, on peut admettre aujourd'hui que la contribution de la diaspora au développement économique et social peut être considérable... Elle est croissante d'année en année, allant de 11,6 milliards FCFA en 2023 à 24,3 milliards FCFA en 2024, puis à 32,5 milliards FCFA en 2025, répartis en aide familiale à hauteur de 47%, en investissement à hauteur de 21%, en construction à hauteur de 17%, dans les secteurs de l'éducation et de la santé à hauteur respectivement de 8% et de 7%* », a-t-il informé.

Citant une étude scientifique publiée dans la revue française des sciences de l'information et de la communication en 2019, Anatole Collinet Makosso a indiqué que dans le secteur des technologies d'information et de communication, l'apport de la diaspora congolaise dans l'équilibre des comptes financés de nombreux opérateurs de téléphonie au regard de l'importance des revenus générés par les appels internationaux entrants pouvait représenter jusqu'à 25% du chiffre d'affaires global des opérateurs et une part encore plus importante des profits.

« *C'est dire que notre diaspora peut bien contribuer à ouvrir de nouveaux marchés, à attirer des investissements, à favoriser le transfert de technologies et de savoir-faire, à renforcer les chaînes de valeur, à accompagner la montée en compétence de notre jeunesse et à promouvoir l'image du Congo à l'international* », a poursuivi le Premier ministre, devant un échantillon de Congolais venus d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

Parfait Wilfried Douniama

ZES DE MALOUKOU

Une nouvelle ligne électrique au service de l’industrie

Le président de la République, Denis Sassou N’Guesso, a mis en service, le 11 août, la ligne moyenne tension double terne de 22 KV destinée à alimenter la Zone économique spéciale (ZES) de Maloukou, située à environ 45 km au Nord de Brazzaville. Cette infrastructure doit renforcer l’alimentation électrique de la zone industrielle, tout en améliorant la desserte de la localité de Mandielé et de ses environs.

La ZES de Maloukou dispose désormais d’une nouvelle infrastructure énergétique appelée à accompagner son développement industriel. Sa mise en service s’est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, de parlementaires, des autorités locales et communautés bénéficiaires, ainsi que des investisseurs. Cette nouvelle ligne constitue, d’après les autorités, un maillon important dans la stratégie nationale visant à renforcer les infrastructures électriques et à créer les conditions nécessaires au développement des activités économiques.

Pour le ministre de l’Énergie et de l’Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, l’arrivée de l’électricité dans la ZES de Maloukou et les localités environnantes ne se limite pas à la fourniture de l’énergie. Elle contribue également à améliorer l’accès à l’éducation, aux soins de santé, aux télécommunications, à la télévision et aux services numériques. « *L’acte posé ce jour a une double portée* », a-t-il déclaré, estimant qu’il constitue à la fois une étape dans la concrétisation de la volonté présidentielle de développer

l’industrie nationale et une avancée en matière d’accès de la population aux services essentiels. La mise en service de la ligne de Maloukou s’inscrit dans une politique plus large de développement du secteur de l’électricité. Le gouvernement entend notamment augmenter considérablement les capacités nationales de production afin de répondre à la demande croissante des ménages et des acteurs économiques. Selon Bruno Jean Richard Itoua, la capacité électrique installée, actuellement estimée à environ 760 MW, devrait atteindre 3 000 MW en 2028, 5 000 MW en 2030 et 10 000 MW à l’horizon 2040.

Pour cela, les autorités prévoient de diversifier son mix énergétique afin d’atteindre ces objectifs. Des projets solaires photovoltaïques avec stockage, des centrales électriques fonctionnant au gaz ainsi que des projets d’hydroliennes, de pico-centrales et de microcentrales hydroélectriques sont envisagés, notamment pour les zones rurales. À moyen et long terme, le gouvernement compte également exploiter davantage le potentiel hydroélectrique du pays, estimé à environ 27 000 MW. Plusieurs

sites sont déjà identifiés, précisement Sounda, avec une puissance recommandée de l’ordre de 800 MW; Chollet, avec 600 MW; ainsi que Mourala et plusieurs sites situés sur le fleuve Congo, parmi lesquels Ntoula, Linzolo, Banza-Ndounga, Kiteke, Kiniangui et Kilanga, pour une puissance globale annoncée de 2 000 MW.

Moderniser le réseau de transport et de distribution

Parallèlement à l’augmentation de la production, l’exécutif congolais entreprend de moderniser le réseau de transport électrique afin d’accroître ses capacités de transit et d’améliorer la fiabilité de l’approvisionnement. Ces travaux sont notamment soutenus par la coopération avec la Banque mondiale, à travers le Projet d’amélioration du secteur de l’électricité, ainsi qu’avec la société pétrolière ENI Congo.

Sur le volet de la distribution, les priorités portent sur la réhabilitation, la sécurisation, la modernisation, la densification et l’extension des réseaux électriques, particulièrement à Brazzaville et Pointe-Noire. Le ministère prévoit également de généraliser

l’installation de compteurs intelligents à prépaiement auprès des consommateurs abonnés, avec le post-paiement maintenu dans certains cas exceptionnels. Le ministre Bruno Jean Richard Itoua a rappelé l’importance du Pacte national énergétique/Compact, adopté en Conseil des ministres le 17 septembre 2025 et présenté à New York, dans le cadre de la «Mission 300».

Cette initiative internationale, portée par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Fondation Rockefeller, vise à permettre l’accès à l’électricité à 300 millions d’Africains supplémentaires d’ici à 2030. Pour le Congo, le Pacte national énergétique fixe notamment l’objectif de parvenir à un taux d’accès à l’électricité de 90 % en milieu urbain et de 50 % en milieu rural à l’horizon 2030, avec une attention particulière aux localités de plus de 1 000 habitants.

L’électrification rurale parmi les priorités

La stratégie gouvernementale accorde également une place importante à l’électrification des zones rurales. Plusieurs pro-

grammes sont en préparation afin de réduire les disparités entre les zones urbaines et rurales. Le Programme d’électrification des zones rurales prévoit la construction de microcentrales hydroélectriques et l’installation de systèmes solaires photovoltaïques dans 198 localités rurales. L’objectif est de proposer des solutions adaptées aux contraintes liées à l’éloignement géographique et à la faible densité de la population, aussi bien dans les zones raccordées au réseau que dans celles fonctionnant en système hors réseau.

Le Projet Électricité pour tous vise, quant à lui, l’accès universel à l’électricité d’ici à 2035. Il prévoit précisément l’électrification de 453 localités, dont 393 situées en milieu rural.

Pour le gouvernement, ces programmes doivent faire de l’électricité un véritable levier de développement économique et social. L’amélioration de l’accès à l’énergie devrait favoriser l’activité économique, stimuler la croissance, réduire les disparités territoriales et contribuer à l’amélioration des conditions de vie des populations.

Fiacre Kombo

BOIS TROPICAUX

Le Congo résiste au ralentissement du marché régional

Malgré une demande mondiale encore prudente, la filière bois au Congo maintient son activité et profite du dynamisme des marchés asiatiques. La bonne tenue des infrastructures

Le marché du bois tropical d’Afrique centrale montre progressivement des signes d’amélioration après plusieurs mois de ralentissement. Selon les dernières analyses de l’Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), la production régionale retrouve une partie (70 %) de son niveau habituel, tandis que la demande se redresse progressivement sur certains marchés asiatiques. Dans ce contexte, la République du Congo affiche une relative résistance, portée notamment par ses débouchés chinois et vietnamiens et maintient sa production et ses exportations.

Au Congo, la filière fait preuve de résistance. La production reste stable, alors même que la demande mondiale demeure encore modérée. Le secteur peut, en effet, compter sur l’intérêt des marchés chinois et vietnamiens pour soutenir ses exportations. À cela s’ajoute la bonne

performance des infrastructures portuaires de Pointe-Noire qui continuent de jouer un rôle important dans l’acheminement des produits forestiers et le maintien des échanges commerciaux régionaux. À l’échelle régionale, plusieurs signes témoignent un regain progressif d’intérêt pour les bois tropicaux d’Afrique centrale. Au Gabon, l’arrivée de la saison sèche permet aux activités forestières de reprendre progressivement, tout en facilitant l’acheminement du bois vers le port d’Owendo. Cette amélioration des conditions d’exploitation s’accompagne d’un retour graduel des acheteurs chinois, dont la demande porte sur l’Okoumé, l’Ovangkol, l’Okan et le Sapelli. Le marché vietnamien reste, quant à lui, intéressé par le Tali, le Padouk et le Niové. L’Inde montre également un intérêt renouvelé pour certaines essences africaines. Dans

le même temps, les autorités gabonaises renforcent les contrôles administratifs et fiscaux au niveau des concessions forestières.

Au Cameroun, la situation est quelque peu différente. Les importantes précipitations perturbent les opérations de récolte, sans toutefois freiner les exportations. Celles-ci continuent de bénéficier du bon fonctionnement des infrastructures portuaires de Douala et de Kribi. Sur les marchés asiatiques, le Vietnam reste un débouché majeur pour le Tali et le Padouk. En Europe, les acheteurs se montrent davantage exigeants, en particulier pour les essences concernées par les dispositions de la CITES. L’OIBT relève, par ailleurs, un durcissement des contrôles de conformité en Europe, en particulier sur les obligations de diligence raisonnée, faisant de la traçabilité un enjeu de plus en plus déterminant pour le commerce in-

ternational du bois.

Il faut noter que la reprise du marché s’accompagne toutefois d’exigences croissantes en matière de conformité. L’OIBT relève, surtout, le renforcement des contrôles menés en Europe sur les obligations de diligence raisonnée. Une évolution qui confirme l’importance de la traçabilité dans les échanges internationaux de bois tropicaux. Selon l’Association technique internationale des bois tropicaux, la situation actuelle témoigne particulièrement la capacité de la filière bois d’Afrique centrale à s’adapter aux fluctuations du marché. Les opérateurs doivent néanmoins composer avec des exigences de plus en plus fortes des acheteurs internationaux, notamment en matière de provenance des bois, de traçabilité et de pratiques forestières responsables. Aussi, le regain d’activité observé sur certains marchés asiatiques,

associé à une amélioration des conditions d’acheminement, laisse entrevoir des perspectives plus favorables pour la suite de l’année. Pour consolider cette dynamique, la filière devra également maintenir une concertation étroite entre les entreprises, les pouvoirs publics et les différents acteurs des marchés internationaux.

Pour le Congo comme pour l’ensemble de la région, le retour progressif de la demande en Asie et la stabilité retrouvée de plusieurs chaînes logistiques constituent des signaux encourageants. Dans un environnement réglementaire en pleine évolution, le dialogue entre producteurs, autorités et marchés demeure essentiel pour renforcer la compétitivité et la reconnaissance internationale des bois tropicaux issus d’une gestion forestière responsable.

Gloria Imelda Lossele

GFAC

Des élus du Niari encouragent les producteurs du département

À l'occasion de la journée du 13 août dédiée au département du Niari à la Grande foire agricole du Congo (Gfac), les députés de Yaya, Emile Ouosso, et de Louvakou, Jean-Aimé Mavoungou, ont visité les expositions des produits tels que les noix de cajou, le cacao, l'huile de palme, le fougou et l'arachide.

La visite a permis aux deux parlementaires du département du Niari d'encourager les producteurs venus des différentes sous-préfectures telles que Kimongo, Moutamba, Yaya, Louvakou, Makabana et Kibangu. L'attention d'Emile Ouosso et de Jean-Aimé Mavoungou a été également retenue par le stand de la Lékoumou où ils ont découvert le vin de Komono, les jus de fruits, la farine de gingembre et de souche, ainsi que la patate douce. « Nous venons de visiter le stand du Niari, on peut ajouter aussi celui de la Lékoumou. Avec la vision du président de la République, quand on dit un député un champ, un village un champ, donc ce rythme-là a fait que le ministre Ouosso puisse m'associer pour venir sur place visiter les machines. Il y a beaucoup de choses qui peuvent nous amener un peu loin et regarder comment nous pouvons aider les parents », a expliqué Jean-Aimé Mavoungou.

Les deux députés ont aussi pris en compte les doléances des producteurs de leur département. « Nous avons emmené 1 012 sacs d'arachides que vous voyez derrière moi. Nous sommes seize coopératives et nous demandons aux



Les deux députés visitant le stand du Centre d'exploitation des machines agricoles/DR

Congolais, notamment ceux qui sont à Brazzaville, de venir visiter la Grande foire agricole. Le sac d'arachides est vendu à 20 000 FCFA. Le président de la République a mis à notre disposition cet espace, c'est d'abord une fierté pour nous les agriculteurs d'avoir un endroit comme celui-ci. Nous remercions énormément le chef de l'Etat qui a un regard attentif sur la jeunesse congolaise et lui disons de ne pas s'arrêter là », a suggéré le président du groupement Bitolo développe-

ment de Yaya, Boris Landry Saya. En effet, les 1 012 sacs d'arachides sont le fruit de la Zone agricole protégée de Yaya. Se félicitant de la politique agricole du gouvernement, Boris Landry Saya a demandé au ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de créer des marchés à l'extérieur. « Ce que nous produisons à Yaya nous met à mal, nous produisons plus, mais quand nous arrivons avec la marchandise à Brazzaville, il y a un peu de la léthargie au niveau de l'écoulement », a-t-il déploré.

Conscients du fait que la mécanisation est l'un des moyens d'accroître le rendement agricole, les deux parlementaires ont fait une halte au stand d'exposition des machines agricoles où ils ont été accueillis par la fondatrice de la coopérative Agrijet, Sosthène Chantal Mouyabi Ngambemi. « Notre présence au niveau de la Gfac se justifie dans le domaine de la mécanisation. Nous sommes une coopérative qui travaille dans l'agriculture en accompagnement des agriculteurs. Les producteurs qui n'ont pas assez

de moyens pour se procurer des gros enjeux et qui sont dans des terrains un peu éloignés où il y a beaucoup de forêts, nous les accompagnons dans leurs travaux en mettant à leur disposition la main-d'œuvre », a-t-elle expliqué aux deux députés.

Selon Sosthène Chantal Mouyabi Ngambemi, la deuxième édition de la Gfac se passe très bien au regard de l'engouement des agriculteurs par rapport aux produits qu'Agrijet leur présente. Consciente du problème de main d'œuvre auquel les agriculteurs sont confrontés, cette coopérative a mis près de 150 jeunes à la disposition des producteurs afin de les accompagner dans leurs travaux.

Au terme de la visite, le député de Louvakou a souligné la nécessité de mobiliser les cadres du Niari pour aller soutenir les agriculteurs du département à la Gfac. « Le président de la République est un coach, lorsque le coach fait ses choses, tout marche. Nous sommes à la cité, mais il y a des bonnes choses ici au village. Donc, mes félicitations au ministre de l'Agriculture qui est en train de faire un travail de fond », a conclu Jean-Aimé Mavoungou.

Parfait Wilfried Douniama

La jeunesse aux premières loges

Dans les allées des pavillons, les stands et espaces d'exposition, de jeunes producteurs, transformateurs et entrepreneurs ont présenté leurs activités et témoigné un intérêt croissant pour un secteur longtemps perçu comme peu attractif.

De la production à la transformation en passant par la commercialisation des produits locaux, des jeunes ont développé des initiatives qui leur ont permis de créer de la valeur et, pour certains, de générer des emplois. Leur présence à la Grande foire agricole du Congo (Gfac) traduit aussi une volonté de faire de l'agriculture un véritable projet professionnel.

« Je considère aujourd'hui mon activité sous label Hope Agro comme un emploi à part entière, aussi bien au niveau des revenus que de la structuration de mon entreprise », a déclaré Clédine Ngoulou, promotrice de la marque de bouillon infantile Hope Agro.

Pour ces nouveaux acteurs, travailler la terre ne se limite plus à une activité de subsistance. Ils y voient une opportunité d'entreprendre, d'innover et de participer à la réduction de la dépendance du pays aux importations alimentaires.

La transformation occupe une place importante dans leurs

initiatives. En donnant une seconde vie aux productions locales, ils cherchent à mieux valoriser les récoltes, à prolonger leur conservation et à proposer des produits adaptés aux besoins des consommateurs. « J'évolue dans le secteur agroalimentaire et, pour moi, la transformation est apparue comme une évidence. Il faut transformer nos produits pour contribuer significativement à la chaîne de valeur agricole congolaise », a souligné Gracia, promotrice de la marque de transformation agroalimentaire « Dolcevita ». Mais l'engagement des jeunes dans l'agriculture reste confronté à plusieurs défis : accès au financement, disponibilité des terres, équipement, formation, accompagnement technique et débouchés commerciaux. Autant de conditions nécessaires pour permettre à ces initiatives de passer de projets individuels à de véritables entreprises agricoles.

« Nous sommes prêts à travailler, mais la terre est la



La cohorte des jeunes entrepreneurs formés à la Gfac/Adiac

première matière de notre métier. Nous demandons que les jeunes formés soient prioritaires dans l'attribution des parcelles des zones agricoles protégées, l'accès aux financements et aux intrants, la mise en place de guichets de financement dédiés à la jeunesse agricole, des micro

crédits et des formations permanentes reliées aux filières prioritaires », a formulé Carole Tchitembo N'Safou, bénéficiaire de la formation de l'académie de l'entrepreneuriat agricole.

La présence des jeunes ne s'est pas limitée aux stands d'exposition. Ils se sont également mobilisés aux côtés du ministère dans

l'organisation et le déroulement de la Gfac. Accueil, orientation des visiteurs, appui logistique et accompagnement des exposants, ces jeunes ont contribué au bon fonctionnement de l'événement et participé ainsi, à leur manière, à la promotion du secteur agricole.

**Durly Emilia Gankama
et Gloria Imelda Lossele**

MÉDIAS

Le CSAC et le CSLC formalisent leur partenariat institutionnel

A l'issue de deux jours de travaux, du 19 au 20 août à Kinshasa, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) de la République du Congo et le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) de la République démocratique du Congo, représentés respectivement par leurs présidents, Médard Milandou Nsonga et Me Christian Bosembé Lokando, ont signé un mémorandum d'entente en vue de formaliser leur partenariat.

Le mémorandum conclu a pour objectif de promouvoir l'échange régulier d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques en matière de régulation des médias ; de renforcer les capacités des membres et des personnels des deux institutions par l'organisation de formations, des ateliers et de missions d'études conjointes ; de développer la coopération technique sur les questions relatives à la régulation des médias audiovisuels, de la presse, des plateformes numériques et des nouveaux dispositifs médiatiques ; de favoriser la concertation sur la problématique d'intérêt commun relative à la lutte contre la désinformation, les discours de haine, la prolifération des contenus diffamatoires et d'encourager la coopération dans les domaines de la recherche, de la veille stratégique et de l'innovation en matière de régulation. Le CSAC et le CSLC ont réaffirmé, au cours des échanges, leur attachement aux valeurs démocratiques, à la liberté de la presse,



Les présidents des deux institutions, Me Christian Bosembé Lokando et Médard Milandou Nsonga/DR

au pluralisme des médias, au respect des droits fondamentaux ainsi qu'à l'exercice responsable de la liberté de communication, dans le strict respect des lois et règlements en vigueur. Les deux institutions ont exprimé leur détermination à poursuivre les consultations techniques nécessaires, en s'ap-

ropriant les termes du mémorandum d'entente, convaincues que ce partenariat contribuera au renforcement des capacités institutionnelles, à l'amélioration de la gouvernance des médias et à la consolidation de la coopération entre les autorités de régulation de la sous-région comme le souhaite le Réseau des instances

africaines de régulation de la communication. Le CSAC et le CSLC ont salué l'excellence des relations d'amitié entre les deux Etats et réaffirmé leur volonté de mettre cette dynamique au service d'un écosystème médiatique professionnel, responsable, apaisé et respectueux des valeurs de paix, de dialogue et de cohésion sociale. Au cours des échanges avant la signature du mémorandum d'entente, les membres des deux institutions ont procédé à un partage d'expériences concernant les cadres juridiques, les pratiques de régulation ainsi que les mécanismes mis en œuvre pour garantir la liberté de communication, promouvoir le professionnalisme des médias, protéger les publics, les institutions et veiller au respect des règles d'éthique et de déontologie. Délivrant son discours à l'ouverture des échanges, le président du CSLC, Médard Milandou Nsonga, a appelé à une coopération plus accrue entre les deux

institutions face aux défis liés aux réseaux sociaux et aux plateformes numériques. « Les nouveaux moyens de communication constituent, certes, une formidable opportunité pour rapprocher les humains, mais ils peuvent également s'ériger en vecteur de propos haineux, de désinformation, d'injures et parfois d'attaques dirigées contre les institutions républicaines ou les autorités étatiques », a-t-il déclaré. De son côté, le président du CSAC, Me Christian Bosembé Lokando, a plaidé pour la mise en place de mécanismes conjoints afin de lutter contre le « désordre informationnel », les contenus nuisibles et les abus constatés dans les réseaux sociaux. « Ce sont des réseaux sociaux, cela ne devrait pas être des réseaux antisociaux », a-t-il insisté, avant d'estimer nécessaire de renforcer la fermeté des régulateurs des médias face aux nouvelles formes de communication numérique.

Roger Ngombé

ATELIER 5

ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total

99 000 FCFA

Pause Bien-Être

59 000 FCFA

Beauté du Quotidien

55 000 FCFA

Reine d'un Jour

95 000 FCFA

Harmonie Couple

100 000 FCFA

Corps Sublimé

60 000 FCFA

Épilation Complète

45 000 FCFA

Abonnement Mensuel

49 000 FCFA/mois

Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

CENTRE D'AUBEVILLE

Des équipements pour une formation accrue

Huit jours après son inauguration officielle, le Centre d'insertion et de réinsertion sociales des jeunes d'Aubeville a reçu, le 21 août, la visite du ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Education civique, Hugues Ngouélondélé, et du ministre délégué à la Jeunesse et à l'Education civique, Prince Michrist Kaba Mboko. Cette descente de terrain visait à évaluer le démarrage effectif de ce site pilote stratégique et maintenir l'intensité des formations offertes aux pensionnaires.

La mission d'inspection des autorités était à la fois pédagogique et interpellatrice. Elle avait pour objectif de s'assurer la bonne marche du centre d'Aubeville appelé à servir de référence en matière d'insertion et de réinsertion des jeunes en République du Congo. D'emblée, le ministre a tenu à rappeler la haute portée politique de ce projet tout en signifiant qu'aucune défaillance ne saurait être tolérée dans la conduite de cette mission d'intérêt national. À l'adresse des cadres affectés sur le site, il a formulé des instructions claires et immédiates, notamment la nécessité de procéder, sans délai, à un état des lieux complet du matériel mis à disposition. L'inventaire devra être transmis au cabinet ministériel dans les meilleurs délais. Il a également indiqué qu'une transparence

totale dans la gestion des ressources financières doit être respectée. Il sera aussi obligatoire d'afficher et de vulgariser le règlement intérieur. Celui-ci doit être porté à la connaissance de l'ensemble des pensionnaires et mis, de manière très visible, sur le tableau d'affichage du centre, a instruit Hugues Ngouélondélé. « Des mesures disciplinaires seront prises, avec la plus grande rigueur et sans complaisance, à l'encontre de tout cadre qui ne se conformerait pas à ces exigences », a-t-il prévenu. Pour donner à ce centre les moyens d'accomplir pleinement sa mission, le ministre a annoncé plusieurs mesures majeures de consolidation. En premier lieu, le parc automobile du centre vient d'être significativement renforcé par l'acquisition de deux véhicules 4x4 de marque



La visite des lieux/DR

Toyota et d'un bus. Ce don vise à faciliter grandement la mobilité des personnes et le transport

des biens. Dans une perspective d'ouverture et de modernisation, deux

nouveaux équipements d'envergure verront également le jour très prochainement, à savoir une salle multi-média destinée à initier les pensionnaires aux outils de l'informatique et du numérique ; un dispositif d'apprentissage musical doté d'instruments de haute qualité, afin de développer la dimension artistique et culturelle de la prise en charge. Le ministre a rappelé, enfin, que la gestion du centre d'Aubeville engage la responsabilité de l'ensemble des acteurs impliqués. Cette première expérience doit, par conséquent, tenir toutes ses promesses socio-éducatives. « Rien ne devrait manquer pour assurer la bonne tenue et le bon fonctionnement du centre », a conclu Hugues Ngouélondélé, avant d'exhorter vivement les équipes à faire preuve d'exemplarité et de détermination.

Rude Ngoma

AIDE HUMANITAIRE

Bell Armand Dieudonné Gampourou souhaite le renforcement des capacités des acteurs locaux

Le coordonnateur des programmes à la Croix-Rouge congolaise (CRC), Bell Armand Dieudonné Gampourou, a demandé aux partenaires, lors d'un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville le 18 août, de renforcer les capacités des acteurs locaux et de constituer une coordination forte d'assistance humanitaire, en prélude à la célébration de la Journée internationale de l'aide humanitaire.

La Journée de l'aide humanitaire est célébrée chaque 19 août de l'année dans le monde. Au Congo, elle devrait être célébrée pour la première fois par les autorités compétentes. Faute d'agenda chargé, l'événement pourrait être organisé ultérieurement. Cette journée est une occasion de rendre hommage aux travailleurs humanitaires et de manifester la solidarité envers les personnes touchées par des crises à travers le monde. D'après le coordonnateur des programmes de la CRC, le mouvement de la Croix-Rouge a sa stratégie 20-30 qui est l'un des objectifs pour renforcer les capacités des acteurs locaux. Malheureusement, le constat révèle un faible financement d'assistance à la population victime de catastrophe. Bell Armand Dieudonné Gampourou a défini l'aide humanitaire comme une action de solidarité et d'assistance aux victimes les plus vulnérables. Selon lui, grâce à la mobilisation des fonds par le Comité international et des fédérations du mouvement de la Croix-Rouge, les communautés en détresse bénéficient de l'assistance de la CRC. Pour célébrer cette journée, la CRC avait prévu de véhiculer un message sur l'assistance humani-



taire suite à une crise quelconque à travers une présentation de sa troupe théâtrale. « La Croix-Rouge congolaise travaille dans un programme d'appui au pouvoir public car, c'est le gouvernement qui déclare une crise afin que le mouvement soit capable de se déployer sur le terrain », a-t-il indiqué. « L'aide humanitaire est un cycle, parce qu'elle obéit notamment à l'évaluation des catastrophes, des capacités des branches départementales de la Croix-Rouge congolaise », a-t-il ajouté. Abordant le volet du travail humanitaire, Bell Armand Dieudonné Gampourou a indiqué qu'il n'est pas permis de prendre le risque

là où la proportion du danger est trop élevée. « Nous demandons à tout leader de la Croix-Rouge congolaise qui veut amener les volontaires sur le terrain d'évaluer les risques en allant à cette assistance car, on ne part pas pour se suicider mais pour assister nos contemporains », a-t-il dit. Par ailleurs, il a souligné l'importance des programmes de formation des communautés en vue de prévenir les catastrophes, surtout dans les zones touchées par une recrudescence des faits. Toutefois, il a invité les communautés à se former pour informer à leur tour la population lors d'une catastrophe, à mettre en application les enseignements en vue d'apporter une réponse qui ne surprendra pas la communauté en vue de minimiser l'impact de la catastrophe.

Le relèvement dans le domaine humanitaire
Le relèvement est la fin du cycle d'une catastrophe de l'aide humanitaire. Le but est d'aider les victimes à reprendre une vie normale et à devenir autonomes. Il a pour principe d'aider les personnes à retrouver un travail ou une source de revenus et leur permettre de reconstruire leur environnement.

Lydie Gisèle Oko

SOLIDARITÉ

La clinique Nouvelle vie Médicité visite les personnes âgées

La clinique Nouvelle vie Médicité a offert, le 7 août, des vivres et autre matériel de première nécessité aux personnes âgées de l'hospice des séniors Kambissi, situé à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville.



Michel Mongo réceptionnant un échantillon du don/Adiac

Le don de la clinique Nouvelle vie Médicité, composé des vivres et autre matériel de première nécessité, a été réceptionné par Michel Mongo, secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, qui a son tour l'a remis au coordonnateur de l'hospice Kambissi, Pie Samuel Kouka. « Ce don est très utile pour les personnes âgées. Par ailleurs, nous nous sommes projetés dans l'avenir, en ce sens que dans un bref délai, nous arrivons à signer un accord de partenariat. Au cours de nos échanges, nous avons évoqué également une prise en charge pour les pensionnaires », a expliqué le coordonnateur de l'hospice, une structure de la Fondation Congo Assistance. Les responsables de la clinique Nouvelle vie Médicité ont expliqué que le geste permet de lutter contre l'isolement des personnes âgées, à améliorer leur qualité de vie et à redonner à chacun la possibilité de vieillir dans des conditions humaines.

« Nous avons le devoir d'accompagner les personnes âgées dans le cadre du social chaque fin d'année, surtout à l'orée de la célébration de la fête de l'indépendance du Congo. Nous avons toujours l'habitude de faire des dons dans les différents sites choisis », a expliqué Zéphirin Essouli, responsable de la sécurité à la clinique. « Dans notre rôle d'assister les associations, les fondations et les personnes vulnérables, nous avons pensé à la grande Fondation Congo Assistance qui ne cesse d'aider les personnes vulnérables, en vue de l'accompagner dans cette noble mission », a indiqué, pour sa part, l'imam Ibrahim Mokendzi, conseiller spirituel à la clinique. Au total, quarante pensionnaires dont dix-sept hommes et vingt-trois femmes vivent dans cette structure de la Fondation Congo Assistance que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

Yvette Reine Boro Nzaba

ZLÉCAF

Préparer les entreprises congolaises au marché continental

La ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), Jacqueline Lydia Mikolo, a ouvert, le 17 août à Brazzaville, un atelier national sur le thème « Les entreprises congolaises face aux marchés africains : défis, opportunité et perspectives ».

La rencontre organisée conjointement avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a marqué le début d'une dynamique renforcée pour faire du Congo un acteur compétitif sur le plus grand marché unique au monde. La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par une présentation détaillée de l'état d'avancement de la Zlécaf au niveau national. Le Congo, qui a signé l'accord fondateur le 21 mars 2018 à Kigali, au Rwanda, et ratifié les instruments en février 2019, dispose désormais d'un socle juridique et institutionnel solide. Sa stratégie nationale a été validée en septembre 2020, et les listes de concessions tarifaires ainsi que d'engagements spécifiques sur les services, négociées dans le cadre de la Communauté économique et monétaire et de l'Afrique centrale (Cémac), ont été adoptées. Des progrès ont également été enregistrés avec la validation d'une feuille de route sur la facilitation des échanges en 2022 et d'une cartographie des barrières non tarifaires en février 2026. Cependant, le constat reste celui d'une préparation inégale, avec des étapes cruciales à franchir, notamment la domestication des textes dans le corpus juridique national, le paramétrage douanier et la notification des autorités compétentes pour les certificats d'origine.



Dans son allocution, la représentante du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, a salué le leadership du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et la vision panafricaine du gouvernement. Elle a souligné que la Zlécaf représente un marché potentiel de 1,3 milliard de personnes et un produit intérieur brut cumulé de plus de 3 400 milliards de dollars, avec des retombées estimées à 450 milliards de dollars d'ici à 2035. Elle a rappelé que les atouts du Congo, tels que le port en eaux profondes de Pointe-Noire, ses ressources forestières et agricoles, en font un acteur clé pour cette intégration. L'enjeu, a-t-elle insisté, est

désormais de transformer ces opportunités en capacités réelles pour les entreprises congolaises, en renforçant leur compétitivité, leur accès au financement et à l'information.

Une opportunité historique pour le Congo

Prenant la parole pour l'allocution d'ouverture, la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, a placé l'atelier sous le signe de l'action. Elle a rappelé les missions du gouvernement visant à faire des entreprises congolaises des actrices de premier plan du marché continental. La récente élection du Congo à

Les officiels posant avec les participants/Adiac

la vice-présidence du bureau du Conseil des ministres du commerce et de la Zlécaf témoigne la reconnaissance de cet engagement par les pairs africains.

Selon Jacqueline Lydia Mikolo, l'enjeu pour le Congo est aussi celui de la diversification de son économie au-delà du pétrole. Les produits «Made in Congo» ont toute leur place sur le marché continental, mais ne garantissent pas leur réussite. « Nos entreprises doivent produire davantage, produire mieux, transformer localement, respecter les normes, innover et gagner en compétitivité. Se formaliser, se digitaliser, se conformer aux normes, se labelliser et accéder

aux financements ne sont plus une option, mais une obligation de survie », a-t-elle rappelé.

La ministre a mis un accent particulier sur la nécessité d'une Zlécaf inclusive, soulignant que les femmes, qui représentent plus de 70% des commerçantes, doivent être au cœur du dispositif. Elle a annoncé l'organisation d'un forum régional sur les femmes et les jeunes en octobre prochain à Brazzaville, en présence du secrétaire général de la Zlécaf, et a réaffirmé l'engagement du gouvernement à accélérer la ratification des protocoles d'accord.

L'atelier qui se tient sur plusieurs jours vise à valider un dispositif de gouvernance permanente, adopter un calendrier de domestication et de notification, et jeter les bases d'une sélection d'entreprises pilotes. L'objectif ultime est de permettre à une entreprise congolaise d'obtenir l'origine Zlécaf, de déclarer en douane et d'exporter de bout en bout en bénéficiant de la préférence tarifaire. L'ensemble des interventions a convergé sur un point : la Zlécaf est une opportunité historique pour le Congo, mais sa réussite dépendra de la capacité collective à créer des synergies entre le secteur public, le secteur privé ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

EDUCATION

La feuille de route sur le numérique validée

Les acteurs du système éducatif ont validé, le 19 août, à Brazzaville le document numérique en vue d'une actualisation concertée, à l'issue des travaux de l'atelier consacré à la feuille de route sur le numérique au service de l'éducation.

L'atelier a regroupé, du 18 au 19 août, les acteurs du système éducatif, les délégués de différentes administrations, les représentants des associations d'enseignants ainsi que des partenaires financiers et techniques en vue d'assurer la cohérence du document avec les autres stratégies nationales de transformation numérique et de poser les bases de son adoption officielle et de sa diffusion. L'objectif général a été de valider et de diffuser la feuille de route actualisée et consensuelle sur l'intégration du numérique au service de l'éducation au Congo. Les acteurs du système éducatif ont pris connaissance du document. Ils l'ont examiné techniquement et recueilli des informations, propositions d'amélioration et ont intégré les observations ainsi que les amendements des parties prenantes. Le document répond à la vision

de l'intégration du numérique dans l'éducation, définie par les recommandations des états généraux, consolidée par le cadre d'orientation curriculaire ainsi que les cadres stratégiques internationaux. « Il capitalise sur les enseignements tirés des initiatives numériques déployées dans les pays, notamment le projet de renforcement de la résilience du système éducatif par le développement de l'apprentissage numérique, en partenariat avec les sociétés de téléphonie mobile, le déploiement du Learning passport avec le cartable numérique, dans le cadre du projet d'appui à la transformation numérique avec la Banque mondiale », explique le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Il permet d'assurer la cohérence du document avec les autres stratégies nationales de transformation numérique et de po-



Les participants/DR

ser les bases de son adoption officielle et de sa diffusion. La cheffe d'équipe de l'Unicef, Felana Aliderson, a souligné l'importance d'accompagner le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation dans cette démarche pour que le numérique œuvre en faveur des apprentissages. D'après elle, la stratégie globale de l'agence onusienne encourage et préconise l'utilisation du

numérique pour un service de relèvement et d'innovation des compétences des élèves à tous les niveaux dans les écoles. Par ailleurs, elle a rappelé les actions menées par l'Unicef au Congo, notamment la dotation des salles de classe en outil numérique ainsi que l'apprentissage des langues. Du côté du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Guy Philippe Mouyabi a expliqué que l'atelier résulte

des innovations actuelles dans le monde. « Le Congo n'a pas voulu rester en marge de cette réalité qui est devenue irréfutable. C'est ainsi qu'une coordination technique a été mise en place pour voir comment le Congo intègre cette réalité. L'équipe travaille pour accompagner cette feuille de route et les deux autres documents, le plan d'action et le budget, pendant deux ans », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

ELECTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

La société civile africaine se mobilise pour Macky Sall

Les organisations de la société civile africaine des pays de l’Afrique de l’Ouest, du centre, du Nord et de l’Est ont lancé, le 19 août à Brazzaville, la conférence de mobilisation et d’accompagnement de la candidature de l’ancien président sénégalais, Macky Sall, à l’élection du secrétaire général de l’Organisation des Nations unies (ONU).

Prévue à la fin de l’année, l’élection du nouveau secrétaire général de l’ONU mettra aux prises huit candidats, parmi lesquels Macky Sall. Lors de la conférence organisée au siège de la mairie de Moungali, le 4e arrondissement de Brazzaville, sur le thème « Pour un leadership africain au service de la paix, du multilatéralisme et de la communauté internationale », le coordonnateur général de la société civile africaine, Cyrille Nguiegang Ntchassep, a donné les raisons de soutenir la candidature de l’ancien président de la République du Sénégal.

Le Camerounais a notamment évoqué le parcours de Macky Sall qui a une expérience nationale, continentale et internationale. Selon lui, l’ancien président sénégalais (2012 à 2024) dispose d’une expérience de chef d’Etat, de transformateur économique et social, de leader continental et de représentant de l’Afrique dans les grandes enceintes internationales. Insistant sur le parcours du candidat Macky Sall, la société civile africaine pense que l’ancien président en exercice de l’Union africaine (UA) en 2022 pourrait être un homme de la situation.

« Son passage à la présidence de l’UA lui a notamment permis de porter des dossiers qui dépassent les frontières du Sénégal : paix et sécurité,



Les participants /Adiac

sécurité alimentaire, financement du développement, réforme de la gouvernance mondiale, représentation de l’Afrique, conséquences des crises internationales et coopération entre les continents. Ces expériences ne constituent pas, à elles seules, une garantie de succès dans une compétition internationale. Elles constituent, cependant, des éléments objectifs permettant de nourrir le débat sur la pertinence de sa candidature », a précisé Cyrille Nguiegang Ntchassep.

Pour le coordonnateur général de la société civile africaine, la candidature de l’ancien président de la République du Sénégal doit être considérée au-delà de

la seule personnalité du candidat. Elle offre l’occasion de poser la question sur la place que l’Afrique doit occuper dans la gouvernance mondiale. Ainsi, l’Afrique ne doit pas seulement être considérée comme un espace confronté aux conflits, à la pauvreté, aux crises alimentaires ou aux changements climatiques. Elle doit être reconnue, a-t-il poursuivi, comme une force de proposition, de médiation, de dialogue et de construction de solutions.

« La mobilisation autour de la candidature de Macky Sall doit être comprise non seulement comme une démarche de soutien à une personnalité, mais aussi comme une occasion de réfléchir collectivement à la

place que l’Afrique souhaite occuper dans le monde. Elle doit être guidée par une conviction : l’Afrique dispose de femmes et d’hommes capables de contribuer pleinement à la conduite des affaires du monde », a indiqué Cyrille Nguiegang Ntchassep. Il a souligné que le continent a la chance de donner à l’ONU un troisième secrétaire général, après Boutros Boutros-Ghali et Kofi Annan.

Il s’agit, a-t-il argumenté, de promouvoir une Afrique qui parle d’une voix plus forte ; qui participe davantage aux décisions internationales, qui propose et négocie ; une Afrique capable de contribuer à la prévention et au règlement des conflits ; qui met son expérience et son potentiel au service de la paix

mondiale. Car, valoriser une candidature africaine ne signifie pas, d’après lui, opposer l’Afrique au reste du monde, mais plutôt promouvoir un continent qui apporte son expérience, sa vision et ses solutions à la communauté internationale.

A travers cette dynamique panafricaine lancée au Bénin, Cyrille Nguiegang Ntchassep, Victor Dossou et Mensah Edem entendent mettre le cap sur le Burundi, la Côte d’Ivoire, le Sénégal et le Maroc. L’ambition étant de contribuer à faire entendre une voix africaine forte, responsable et constructive, au service d’un système international plus inclusif et plus représentatif.

Parfait Wilfried Douniama

CHOLÉRA

L’Afrique toujours dépendante de l’aide d’urgence

L’aide européenne est la bienvenue, mais le véritable scandale est ailleurs : pourquoi des États africains disposant de ressources financières, médicales et humaines considérables continuent-ils de dépendre de financements d’urgence pour combattre une maladie évitable ?

L’Union européenne annonce 2,3 millions d’euros pour soutenir le Nigeria, le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad face aux flambées de choléra. Le geste est utile. Il permettra d’acheter des médicaments, de renforcer les équipes d’intervention, d’améliorer l’accès à l’eau potable, à l’assainissement et aux moyens de réhydratation. Mais cette annonce devrait surtout provoquer une autre question : pourquoi, plus de six décennies après les indépendances, l’Afrique doit-elle encore attendre l’aide extérieure pour combattre une maladie dont les principaux facteurs de propagation sont parfaitement connus ? Le problème n’est évidemment pas l’aide européenne. Elle sauve des vies. Le problème est la dépendance structurelle à l’aide d’urgence. Avec 1,5 million d’euros pour le Nigeria, 500 000 euros pour la Centrafrique, 200 000 euros pour le Tchad et 100 000 euros

pour le Cameroun, l’enveloppe européenne est dérisoire au regard de l’ampleur des besoins et des budgets nationaux concernés. Elle ne peut être qu’un accélérateur ponctuel, certainement pas une stratégie sanitaire durable.

L’Afrique possède pourtant les moyens

Le continent dispose de médecins, d’infirmiers, d’épidémiologistes, de laboratoires, d’universités, de centres de recherche, de personnels communautaires et d’organisations sanitaires capables d’intervenir rapidement. Il possède également des institutions régionales : Africa CDC, OMS Afrique, Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale, Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, Union africaine, ainsi que des ministères de la Santé capables de coordonner des réponses transfrontalières. Le véritable déficit se situe souvent

ailleurs : dans la prévention, la gouvernance, la coordination et la priorité accordée à l’eau et à l’assainissement. Le choléra n’est pas une fatalité africaine. Il prospère lorsque des personnes consomment une eau contaminée, lorsque les systèmes d’évacuation des eaux usées sont insuffisants, lorsque les déchets s’accumulent et lorsque les systèmes de surveillance épidémiologique réagissent trop tard. Or investir dans l’eau potable, les réseaux d’assainissement, les stations de traitement, les latrines, la surveillance épidémiologique et la vaccination ciblée revient précisément à prévenir les épidémies plutôt qu’à financer leur gestion une fois déclenchées.

Le paradoxe des États africains

La question est donc politique. Combien les États africains consacrent-ils réellement à la prévention des maladies hydriques ? Combien inves-

tissent-ils dans leurs laboratoires, leurs systèmes d’alerte, leurs chaînes du froid, leurs infrastructures sanitaires rurales et leurs réseaux d’eau ? Il serait également temps de regarder du côté des budgets militaires, des dépenses administratives improductives, des exonérations fiscales, des marchés publics surévalués et des pertes financières liées à la mauvaise gouvernance. Un État qui trouve des milliards pour certaines dépenses peut trouver quelques centaines de millions pour garantir de l’eau potable à sa population. La véritable souveraineté ne se mesure pas uniquement à la capacité de défendre un territoire ou de financer une armée. Elle se mesure aussi à la capacité de protéger ses citoyens contre une maladie évitable.

Passer de l’aide d’urgence à la souveraineté sanitaire

L’aide européenne doit donc être reçue avec gratitude, mais

aussi avec lucidité. Les 2,3 millions d’euros peuvent acheter des médicaments et sauver des vies aujourd’hui. Ils ne construiront pas les réseaux d’eau de demain. L’Afrique doit désormais transformer chaque épidémie en leçon de gouvernance : mutualiser ses capacités médicales, produire davantage de médicaments et de vaccins, renforcer les laboratoires, créer des stocks régionaux d’urgence et surtout investir massivement dans l’eau, l’assainissement et l’hygiène. Le choléra devrait être traité comme un problème d’infrastructures autant que de santé publique. Car le véritable scandale n’est pas que l’Europe donne 2,3 millions d’euros. C’est qu’en 2026, l’Afrique possède suffisamment de médecins, d’ingénieurs, de chercheurs, de ressources et de budgets pour ne plus avoir besoin d’attendre un don étranger avant de sauver sa propre population d’une maladie évitable.

Noël Ndong

DISPARITION

La République rend hommage à l'artiste musicien Pierre Moutouari

Décédé le 8 octobre 2025 en France, l'artiste musicien Pierre Moutouari a été conduit à sa dernière demeure le 15 août, en terre congolaise. Peu avant son inhumation, la République lui a rendu un dernier hommage au cours d'une cérémonie placée sous les auspices du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, au Palais des congrès de Brazzaville.

Prononçant l'oraison funèbre en mémoire de l'illustre artiste disparu, le ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Jean Claude Gakosso, a rappelé que le 8 octobre 2025, une étoile s'est éteinte. Tel le météore incandescent, une étoile a filé dans les cieux blafards de l'ancienne Lutèce, là-bas dans la ville du mythique Moulin Rouge et de l'Olympia. Olympia, cette arène si célèbre qui canonisa, avant l'heure, la rumba congolaise, laquelle est désormais gravée en lettres d'or au palmarès des chefs d'œuvre de la créativité humaine. Laisant derrière elle un sillon lumineux, «notre étoile» s'est dissipée dans les nuées froides et austères de l'automne parisien, cherchant fébrilement les chemins improbables de son pays d'origine, le pays de M'Pemba, ce terroir sacré, légué par «nos ancêtres» et dont l'écrivain Sylvain Mbemba, illustre prédécesseur, aimait à convoquer le souvenir. *«Après moult tribulations, hélas, souvent dans la discorde, la parole du sage et la palabre des âges ont pris place au cœur du «Mbongui». Notre étoile peut, enfin, retrouver les routes invisibles de ce long voyage sans retour; qui ponctue la destinée des hommes ici-bas et donne tout son sens à cette âpre «Condition humaine» dont parlait André Malraux»,* a signifié le ministre Jean Claude Gakosso. Pour lui, Pierre Moutouari, doué d'un talent exceptionnel et de rares qualités humaines, était effectivement une étoile dans la grande constellation des muses célestes. Il était véritablement une «star», comme l'on dit dans le jargon du métier qui fut le sien. Des décennies durant, la lu-

mière qu'irradiait cette étoile a éclairé jusqu'aux confins les plus obscurs de «nos cœurs et de nos âmes», par le charme de sa voix suave, par le romantisme de son verbe fécond et par son charisme naturel.

Qui était Pierre Moutouari?

Né le 3 avril 1950 à Kinkala, dans le département du Pool, le jeune Pierre a grandi, comme la plupart des enfants, dans «nos campagnes et villages», avec cette part de misère, mais aussi avec cette part de lumière et de joie de vivre. En 1968, alors qu'il n'a que 18 ans, il intègre l'orchestre Sinza-Kotoko. Le jeune Pierre y apporte si justement... sa pierre à l'édifice. Il nourrit le répertoire de cet orchestre d'une couleur nouvelle qui permet l'éclosion de tubes à succès, tels que *«Vévé, Maloukoula et Mahoungou»*. Ce début de carrière est marqué par l'obtention du premier prix des chanteurs amateurs, décerné par le ministère de la Culture et des Arts.

C'est dans l'euphorie juvénile de ce succès inédit, une fois rentré au pays, que l'artiste décide de créer son propre orchestre «Les Sossa». Mais le groupe est assez mal structuré et manque d'assise financière solide. Il n'aura jamais les coudées franches pour faire face à la rude concurrence qu'imposaient, sur la rive droite du fleuve Congo, les géants de l'époque, à savoir «Les Bantous de la capitale» de Jean-Serge Essous, Nino Malapet et Saturnin Pandi ; «Le Mando négro Kwalakwa» de Passi Mermans, Fidèle Zizi et Master Mwana Congo ; «Le Negro-Band» de Rigobert Max Massengo, Michel Boyibanda et Franklin Boukaka ; «Le trio Cepakos» de Célestin Nkouka, Pamelou Mounka



Le ministre Jean Claude Gakosso prononçant l'oraison funèbre./DR

et Kosmos; «Le Super-Boboto-SBB» d'Auguste Fall, Miénandou Michou, Laurent Botséké et Nkaya Mathos, dit «Nkaya mwana Mukamba»... Sans parler évidemment des redoutables concurrents de l'autre rive du fleuve, concurrents impitoyables qu'étaient alors «L'Ok-Jazz» de Franco Luambo Makiadi ; «L'Afrisa International» du seigneur Rochereau Tabuley ; «L'African fiesta Sukisa» de Nicolas Kasanda ; «Les Grands Maquisards» de Ntesa Daliens ; «Les Bella-Bella» des Frères Soki ; «Les Lipua-Lipua» de Nyboma Canta ; «Le continental» de Josky Kiambukuta ; «L'Empire Bakuba» de Pépé Kallé ; «Le Sosoliso» du Trio Madjesi ; et, bien-sûr, ce phénoménal et tonitruant «Zaïko Langa-Langa» d'Antoine Evoloko, Jossart Nyoka Longo, Gina Effongé et Jules Shungu Wembadio dit Papa Wemba.

Réaliste et presque visionnaire, Pierre Moutouari décide alors de s'envoler pour Paris, grande métropole des arts devant l'éternel, avec l'espoir secret d'y nourrir sa veine

artistique. En 1979, il s'installe sur les rives de la Seine pour laisser éclore une vraie carrière solo. Il y collabore étroitement avec des artistes de renom et accomplit comme Sammy Massamba et Jacob Devarieux de Kassav. Trois ans plus tard, en 1982, coup de tonnerre ! «Missengué» sort des bacs. C'est le chef d'œuvre absolu ! Le plébiscite est planétaire. La chanson est d'une facture exceptionnelle et d'une rare profondeur. Surtout, elle fait danser toute l'Afrique, sa diaspora et toutes les générations de l'époque.

Des distinctions

Les prix et distinctions se sont enchaînés chez Pierre Moutouari : premier et deuxième disques d'or décernés par des jurys européens ; Trophée Ngoma Africa décerné par la République démocratique du Congo ; Trophée Kundé d'honneur décerné par le Burkina Faso. Pour couronner le tout (Comme quoi, on est parfois prophète dans son pays !), le Président de la République, Denis Sas-

sou N'Guesso, protecteur des Arts et des Lettres, l'élève au grade d'Officier dans l'ordre du mérite congolais. «Missengué» restera la chanson-culte de l'artiste, sa plus belle contribution à cette rumba célèbre qui «nous fait» tant honneur aujourd'hui et qui semble avoir inscrit sur le fronton de son portique l'épithète assez énigmatique où il est dit : *«Nul n'entre ici, s'il n'est musicien»*.

Avant de terminer son oraison funèbre, le ministre Jean Claude Gakosso a signifié que Pierre Moutouari s'en est allé, certes, mais son œuvre restera à jamais gravée dans la mémoire des mélomanes. Ses mélodies et ses harmonies, gravées sur le vinyle ou diffusées sur les plateformes numériques du monde moderne, continueront de retentir comme les refrains de l'une des plus belles symphonies jamais inventées dans la cosmogonie des deux rives du fleuve Congo. *«Mon cher Pierre, repart donc chez ton créateur; toi qui étais venu en ce bas-monde pour cultiver la félicité parmi tes semblables et partager l'allégresse avec la multitude ! Va jusqu'au bout de ton chemin de pierres, toi qui avais reçu des muses enchantées le divin secret de sublimer le vrai et le beau ! Mais, là-bas dans l'insondable au-delà, veille sur ta famille explorée et surtout prend grand soin de tes enfants et de leur noble progéniture ! Adieu l'artiste ! Adieu mon ami !»,* a-t-il conclu.

Précisons que la délégation de la République démocratique du Congo à ces obsèques était conduite par la ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine, Yolande Elebe Ma Ndembo.

Bruno Zéphirin Okokana

N°02/DP/PPSAC6/OCEAC/26
Notice officielle de publication (« Tender Notice »)

Avis de Demande de Proposition

Pays:République du Congo-Brazzaville et République Centrafricaine

Nom et adresse de l'agence d'exécution: Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC)

814, Rue 2003, Yaoundé II / BP 15 665, Yaoundé, Cameroun

contact@oceac.org, marcheppsac@gmail.com

Date:Août 2026

Titre:Sélection des Partenaires de Mise en Œuvre des projets liés à l'amélioration des connaissances groupes cibles sur le sujet VIH /SIDA et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes vivant avec le VIH /SIDA (PvVIH) au niveau de la République du Congo-Brazzaville et de la République Centrafricaine (pays membres de la CEMAC).

Tender-Nr.: N° 02/DP/PPSAC6/OCEAC/26

Intitulé du projet:Projet prévention du VIH-SIDA en Afrique Centrale (PPSAC)

Type d'Avis: Avis d'Appel d'Offres

Titre du contrat :Demande de Proposition (DP)

N° 02/DP/PPSAC6/OCEAC/26 relatif à la sélection des Partenaires de Mise en Œuvre des projets liés à l'amélioration des connaissances groupes cibles sur le sujet VIH /SIDA et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes vivant avec le VIH /SIDA (PvVIH) au niveau de la République du Congo-Brazzaville et de la

République Centrafricaine (pays membres de la CEMAC)

Numéro BMZ /KfW : 2018 67 852 & 2020 67 080

Numéro de passation de marché: ID 512078

Adresse sous laquelle les documents de la Demande de Proposition peuvent être obtenus en intégralité :

OCEAC à Yaoundé, Cameroun

Madame le Secrétaire Exécutif

(Face ancienne Morgue de l'Hôpital Central de Yaoundé)

814, Rue 2003, Yaoundé II / BP 15 665, Yaoundé, Cameroun

contact@oceac.org, marcheppsac@gmail.com

Description du projet / objet du contrat, contexte, calendrier et informations supplémentaires :

1.Dans le cadre la lutte contre le VIH SIDA en Afrique centrale, l'Employeur (l'OCEAC) et la KfW ont signé une Convention Séparée qui prolonge le Projet de Prévention VIH SIDA (PPSAC) pour une phase VI. L'OCEAC, bénéficiaire des fonds a l'intention d'engager un ou plusieurs consultants pour lequel la présente demande de propositions est émise. La KfW assure le financement du projet. Tout paiement est soumis aux accords de financement sous-jacents et aucune autre partie que l'Employeur (OCEAC) ne pourra tirer de droits ou avoir des revendications sur le produit du projet.

2.L'Employeur lance une demande de propositions pour la fourniture des prestations de conseil suivantes (ci-après

dénommés les « Services »):

Les prestations à exécuter sont divisées en deux (02) lots répartis entre deux pays de la zone CEMAC :

Lot 1 : Amélioration des connaissances des groupes cibles sur le sujet VIH /SIDA et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes vivant avec le VIH /SIDA (PvVIH) au niveau du Congo-Brazzaville ;

Lot 2 : Amélioration des connaissances des groupes cibles sur le sujet VIH /SIDA et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes vivant avec le VIH /SIDA (PvVIH) au niveau de la République Centrafricaine ;

Plus de détails sur les Services sont fournis dans les Termes de référence (Section VII) de la Demande de Proposition.

3.La participation à la présente Demande de Proposition est réservée sans restriction aux entreprises spécialisées en communication : ONG nationales, régionales ou internationales, Cabinets ou bureaux d'étude en marketing social, Organisations de la société civile, Sociétés privées, sociétés Publiques et parapubliques, etc.

4.Une entreprise sera sélectionnée suivant les procédures de la KfW décrites dans les Directives pour la passation des marchés de prestations de conseils, travaux de génie civil, installations, fournitures et services divers dans la Coopération financière avec des pays partenaires et qui peuvent être consultées sur le site www.kfw-entwicklungsbank.de.

5.La Demande de Proposition peut être consultée de 08h30 à 14h30 (heure locale), dès publication dans le GTAI du présent avis et jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures, au Bureau de la Coordination du Projet Prévention VIH SIDA en Afrique Centrale (PPSAC) situé à l'OCEAC (face ancienne morgue de l'hôpital Central de Yaoundé). 814, Rue 2003, Yaoundé II / BP 15 665 Yaoundé, Cameroun.

La Demande de Proposition peut être obtenue au Bureau de la Coordination du Projet Prévention VIH SIDA en Afrique Centrale (PPSAC) situé à l'OCEAC (face ancienne morgue de l'hôpital Central de Yaoundé). 814, Rue 2003, Yaoundé II / BP 15 665 Yaoundé, Cameroun dès publication du présent avis.

Elle peut aussi être obtenue par voie électronique sur demande à l'adresse marcheppsac@gmail.com avec en copie à contact@oceac.org et mahamat.cherif@oceac.org

6.Le dossier existe uniquement en version Française et sera envoyé par courrier électronique et un accusé de réception sera réclamé.

7.Les offres doivent être déposées contre décharge à l'adresse indiquée ci-dessus, quarante-cinq jours après publication de l'avis dans le GTAI soit le 15 octobre 2026 à 10 heures locales GMT+ 1. Les offres peuvent être soumises: (i) soit par courrier postal rapide (type DHL) ; (ii) soit être déposées à l'adresse physique indiquée ci-dessus. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

FÊTE DU 15 AOÛT

La Sape présentée à Saint-Pétersbourg

À l'occasion de la fête de l'indépendance de la République du Congo, le 15 août, une exposition du photographe international Baudouin Mouanda a eu lieu le 11 août à l'Institut Smolny à Saint-Pétersbourg, en Russie.



Les participants à l'exposition/DR

L'événement, intitulé « Congo, chaque jour est une fête », a mis en lumière la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes), mouvement qui met en scène l'élégance vestimentaire, les couleurs, le raffinement et l'affirmation individuelle des sapeurs; un phénomène culturel emblématique de la République du Congo. L'exposition a été réalisée avec le concours et le soutien actif du Comité des relations extérieures de Saint-Pétersbourg. L'Africa Centrum, plateforme internationale de coopération pratique œuvrant au développement des liens entre les pays d'Afrique et d'Eurasie, est également l'un des principaux partenaires organisationnels du projet qui a assuré la coordination entre les partenaires russes et congolais. Les œuvres présentées dans le cadre de cette exposition proviennent de la collection du Centre de culture visuelle Béton. L'exposition s'est déroulée en présence d'Evgueni Dmitrievitch Gri-

goriev, membre du gouvernement de Saint-Pétersbourg et représentant du Comité des relations extérieures de Saint-Pétersbourg, ainsi que du consul honoraire de la République du Congo à Saint-Pétersbourg, Jocelin-Patrick Mandzela, président d'Africa Centrum. Du côté congolais, l'événement a aussi été marqué par la présence du lieutenant-colonel Yvon Patrick Gadzoua Abené, chef du groupe des stagiaires militaires à Saint-Pétersbourg. Parmi les invités figuraient des étudiants du Congo qui poursuivent leurs études dans cette ville. Pour la Russie, l'exposition a été envisagée comme une première étape dans le renforcement durable de la coopération culturelle entre Saint-Pétersbourg et la République du Congo. Elle s'inscrivait dans la continuité de la rencontre qui a eu lieu en 2024 entre le gouverneur de Saint-Pétersbourg, Alexandre Beglov, et le président Denis Sassou N'Guesso,

au cours de laquelle les questions relatives à la coopération culturelle avaient été évoquées. En marge de cette exposition, les invités ont effectué une série de visites, entre autres, du bâtiment historique de Smolny, de la grande salle d'apparat de Smolny, associée aux événements de la révolution de 1917, où fut proclamée la victoire de la révolution et la visite du bureau de Vladimir Ilitch Lénine. Le programme comprenait, par ailleurs, une visite du bunker, ainsi qu'une visite de la Galerie des gouverneurs consacrée à l'histoire des dirigeants de Saint-Pétersbourg. L'occasion, pour les invités congolais, de découvrir l'art et la coopération culturelle russo-congolaise, tout comme les lieux déterminants de l'histoire russe. Notons que Baudouin Mounda est né en 1981 à Brazzaville. À travers son travail photographique, il explore l'identité culturelle de la République du Congo.

James Golden Eloué

DIPLOMATIE CULTURELLE

Le concours « Glagol russe » veut faire rayonner la francophilie littéraire russophone

Alors que l'engouement pour la langue et la culture russes gagne du terrain à l'échelle internationale, le lancement du concours littéraire « Glagol russe » entend offrir une vitrine mondiale aux talents émergents. Une initiative sans frontières soutenue par la diplomatie russe.



Oleg Ozerov/Photo Sputnik

Au moment où l'apprentissage et l'attrait pour la langue russe connaissent une progression marquée dans plusieurs régions du globe, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine, une nouvelle compétition littéraire d'envergure internationale s'apprête à booster cette dynamique culturelle, a expliqué l'ambassadeur de Russie en République de Moldavie et commissaire du concours pour le ministère des Affaires étrangères, Oleg Ozerov, à Sputnik Afrique. « Le concours est particulièrement précieux car il abolit les frontières : il ne tient compte ni du pays d'origine ni du niveau de maîtrise, mais uniquement de la force des mots et de la sincérité de l'auteur. J'espère que notre concours contribuera à développer davantage l'intérêt des jeunes Africains pour la littérature et la langue russes », a-t-il souligné. Intitulé « Glagol russe », ce concours d'écriture s'adresse aux écrivains, poètes, dramaturges et traducteurs de tous les horizons. Selon ses organisateurs, il ambitionne de dénicher et valoriser les plus belles plumes russophones, qu'elles émanent de l'espace post-soviétique ou des continents africain et latino-américain.

Une tribune inclusive et sans frontières

Supervisé par la diplomatie russe et porté par un réseau d'institutions culturelles dont la Fondation présidentielle pour les initiatives culturelles et l'Union des écrivains russes, le projet se veut résolument ouvert. Après plusieurs déplacements sur le continent africain, Oleg Ozerov observe un engouement croissant chez les jeunes, du Maghreb à l'Afrique subsaharienne, non seulement pour l'apprentissage linguistique, mais aussi pour le patrimoine civilisationnel et littéraire russe. Pour les candidats souhaitant tenter leur chance, la compétition accepte une grande diversité de formats (Nouvelles, poésie, essais). Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 septembre. Les créations peuvent être soumises directement en ligne sur le portail officiel rusglagol.org ou envoyées par courriel à info@rusglagol.org. Notons que les lauréats internationaux seront invités à Moscou pour participer à la cérémonie de remise des prix.

Rude Ngoma

AFRIQUE CENTRALE

L'Unesco veut faire de la culture de la paix un nouvel instrument stratégique

Face à la multiplication des crises sécuritaires, humanitaires et transfrontalières, le forum prévu du 8 au 10 septembre prochain au Burundi entend dépasser la gestion des urgences pour construire une architecture régionale durable de prévention, de dialogue et de coopération.

La paix en Afrique centrale ne pourra pas être durable si elle se limite à la réponse militaire aux conflits. C'est le message qui se dégage de la réunion préparatoire organisée récemment par le Bureau régional de l'Unesco pour l'Afrique centrale avec les secrétaires généraux des Commissions nationales pour cette institution. À deux mois du forum de Bujumbura, l'enjeu est désormais de construire une vision régionale de la paix, capable de s'attaquer aux causes profondes des crises. « Une culture de la paix ne se crée pas du sommet ; elle se co-construit à partir des réalités, des mécanismes endogènes et des dynamiques territoriales propres à chacun de nos dix États membres »,

a souligné Hilaire Mputu, directeur et représentant par intérim du bureau régional de l'Unesco pour l'Afrique centrale. Cette approche prend une dimension particulière dans une sous-région confrontée à des crises qui ignorent les frontières.

De la réaction à la prévention

Les tensions persistantes dans les Grands Lacs, les conflits liés aux ressources, l'insécurité transfrontalière dans le bassin du Lac Tchad, la piraterie maritime et les trafics illicites dans le golfe de Guinée forment un continuum sécuritaire complexe. À cela s'ajoute une facture humaine considérable, avec près de 10,4 millions de personnes affectées par les déplacements forcés sous-régionaux.

L'originalité du processus engagé par l'Unesco réside dans sa volonté de replacer les sociétés au cœur de la construction de la paix. Le questionnaire de diagnostic territorial présenté aux Commissions nationales doit permettre de recueillir des données concrètes, d'établir des fiches pays et d'identifier des territoires susceptibles de devenir des espaces pilotes de paix et de coopération transfrontalière. Cette démarche relève aussi d'une véritable logique d'intelligence territoriale : connaître les tensions locales, identifier les mécanismes traditionnels de médiation, repérer les facteurs de fragilité et surtout détecter les ressources sociales capables de prévenir l'escalade des conflits. Le forum s'appuiera sur quatre

leviers : éducation, sciences, culture, communication et information. Une architecture qui permet d'agir simultanément sur les comportements, les connaissances, les mémoires collectives et l'environnement informationnel, notamment face aux discours de haine et aux manipulations.

Bujumbura, laboratoire régional ?

L'ambition affichée est élevée : adopter une approche régionale partagée, élaborer une feuille de route, sélectionner des territoires prioritaires et constituer un portefeuille d'initiatives structurantes. Le rendez-vous de Bujumbura pourrait ainsi devenir davantage qu'une conférence. Il peut servir de labora-

toire régional, où les États, les communautés et les acteurs de la société civile expérimentent des mécanismes de prévention adaptés aux réalités africaines. La portée continentale est également assumée. Les résolutions issues du forum doivent contribuer aux travaux de la prochaine Biennale de Luanda et porter la voix de l'Afrique centrale dans le débat continental sur la paix. Dans une région où les crises sécuritaires absorbent des ressources considérables, l'Unesco propose donc un autre investissement : prévenir plutôt que réparer, transmettre plutôt que diviser, coopérer plutôt que subir. Bujumbura aura la responsabilité de transformer cette ambition en engagements mesurables.

Noël Ndong

VIENT DE PARAÎTRE

« A cœur ouvert, le témoignage du fils d'un messenger » de Junior Collinet Makosso

Publié aux Editions L'Harmattan-Congo Brazzaville, « A cœur ouvert, le témoignage du fils d'un messenger », le roman autobiographique de 242 pages, a été présenté et dédié le 18 août, en présence de plusieurs personnalités dont le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, père du jeune auteur.

Dans son récit préfacé par Appoliage Josué Mavoungou, l'auteur plonge le lecteur dans son histoire en retraçant le parcours émotionnel qui l'a mené à des crises profondes. Subdivisé en trois grandes parties et neuf chapitres, l'ouvrage aborde la complexité des relations parents-enfants et explore le poids de la pression familiale et sociale sur le jeune. Il montre également comment les attentes et les incompréhensions au sein de la famille conditionnent l'identité des enfants. Le roman esquisse une solution à une thématique taboue en Afrique : la remise en question des rapports enfants-parents. Il est ainsi destiné aux parents afin qu'ils apprennent à mieux comprendre leurs enfants et à ces derniers pour qu'ils sachent apprécier les décisions de leurs géniteurs. Critique littéraire, Prince Arnie Matoko a porté son analyse sur l'héritage, les fractures de l'enfance et la quête d'identité. Selon lui, deux mots suffisent à en dire l'essentiel, le courage et la vérité, car témoigner, c'est accepter se dévoiler. « À travers cet ouvrage, l'auteur a eu cette audace-là de témoigner », a-t-il dit. Pour lui, le livre de Junior Collinet Makosso est à la croisée de la fiction, du réalisme, de l'intime, de l'anthropologie, de la sociologie, des

valeurs culturelles et traditionnelles, du conflit de générations et de civilisations, ainsi que du développement personnel. Il raconte, a renchéri Prince Arnie Matoko, la vie, parce que tout le monde la porte à sa manière avec ses propres parties et ses propres chapitres. Présentant son œuvre littéraire, l'auteur a indiqué que le titre « A cœur ouvert, témoignage du fil d'un messenger » est une inspiration de l'ouvrage « Droit de regard, témoignage d'un messenger du Congo-Brazzaville », publié en 2005 par son géniteur, Anatole Collinet Makosso. « Au cours de ma rédaction, ma plus grande crainte a été mon plus grand guide. Le plus grand défi pour moi consistait à transmettre le message exact, sans laisser la place à des interprétations déviantes », a expliqué Junior Makosso, précisant que la publication de cet ouvrage illustre bien la continuité de l'héritage familial.

Un ouvrage pouvant servir aux parents et enfants

Pour lui, « À cœur ouvert » est le témoignage de toute la vulnérabilité avec laquelle il a écrit ce livre, tout en exposant, sans gêne ni censure, dans le but d'être le plus sincère et authentique possible. Junior Collinet Makosso a aussi précisé que ce livre, au départ, n'était pas destiné à être



Junior Collinet Makosso présentant son ouvrageDR

publié. Ce n'était qu'un ouvrage qu'il allait offrir à sa famille afin d'illustrer ses réflexions et son vécu émotionnel pour qu'ils puissent mieux le connaître et mieux comprendre le petit dernier de la famille. Mais, Il s'est dit par la suite que garder ces mots pour lui-même serait ingrat car, il faut aussi penser à ceux qui avaient besoin de les lire pour régler des conflits intérieurs mais aussi des conflits familiaux. « A Cœur ouvert n'a pas pour objectif de diviser ni de prendre parti, mais bien au contraire, il s'agit d'un livre pacifique voulant instaurer une médiation entre

les enfants et les parents, surtout s'agissant des parents élevés en dignité, qui pensent que leur charge professionnelle prime sur leur devoir parental et veulent que les enfants le comprennent comme tel. Il tente d'expliquer qu'en réalité, dans bon nombre de cas, les conflits qui subsistent dans les familles ne sont pas si profonds, ils sont simplement conditionnés par la perception de chacune des parties vis-à-vis de l'autre », a conclu Junior Collinet Makosso. La présentation de cet ouvrage a été suivie des échanges autour d'un panel portant sur le thème « L'impact

de l'éducation familiale sur la quête identitaire de l'enfant ». Intervenant à cette occasion, le Premier ministre a indiqué que s'il a toléré la publication de cet ouvrage qu'il considère comme un hommage, avec une telle description et des mots si durs, c'est pour sauver les parents africains. Magistrat de formation, il a rappelé que la plupart des affaires jugées au niveau du tribunal des enfants, ce sont des conflits familiaux à l'origine. « Je suis heureux d'être le héros du livre, je n'avais jamais imaginé cela dans ma vie. En tant qu'acteur principal ou héros du livre, il me fallait accepter la perception ou le jugement qu'on a de ma personne. Il fallait l'accepter et amener les parents à l'accepter. La gestion des enfants, des crises au sein de la famille peuvent amener l'enfant à se rebeller, à se démarquer, et même à quitter la maison. Si j'ai laissé passer une telle publication et ai fait preuve d'autant de courage, c'est parce que je pensais que cela pouvait aussi servir à l'ensemble d'entre nous », a dit le chef du gouvernement. Junior Collinet Makosso a obtenu un certificat en sciences de l'éducation. « A cœur ouvert, témoignage du fils d'un messenger » est son premier ouvrage.

Parfait Wilfried Douniama

EN VENTE

VINCENT BRENOT
BERNARD CAZENEUVE
PRÉVENIR LA CORRUPTION
UN DEVOIR DÉMOCRATIQUE

Les mémentos DALLOZ
Droit civil général

ALAIN DUHAMEL
de l'Institut
Une histoire personnelle DE LA V^e RÉPUBLIQUE

Alain Guérin
Découvrir franc-maçonnerie

initiation
Dictionnaire symbolique et pratique de la Franc-Maçonnerie

Bescherelle
La Grammaire pour tous

Sony Labou Tansi
L'anté-peuple

Petits Classiques
LAROUSSE
L'École des femmes
Molière

Petits Classiques
LAROUSSE
Le Mariage de Figaro
Beaumarchais

Albert Camus
Prix Nobel de littérature
L'Étranger

Jean-Jacques Lambin
Chantal de Moerloose
MARKETING STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL
La démarche marketing dans une perspective responsable

Tryphon
Kin-kiey Mulumba
UNE HISTOIRE DU CONGO DE MOBUTU À TSHISEKEDI
Ce que je sais

FERDINAND OYONO
Le vieux nègre et la médaille

CLASSICLYCÉE
Le Rouge et le Noir
Stendhal

HENRI LOPES
LE PLEURER-RIRE
Présence Africaine

HUMEUR

Et pourtant le « vivre ensemble » solidifie la Nation !

On ne le dira jamais assez, le pays ne se construit véritablement que si ses habitants sont unis et visent un seul objectif, à savoir son développement socio-économique. Contrairement au «vivre ensemble» que tous sont appelés à se greffer, la division sociale est source de plusieurs ennuis car elle engendre la déconstruction du pays. Le «vivre ensemble» se manifeste par la cohésion et la solidarité au niveau des administrations publiques et privées car, plus le peuple est uni, plus les choses avancent sur tous les plans. La nation comme telle tourne le dos aux vellétés sectaristes qui renvoient à l’ethno-centrisme encore visible dans certaines administrations. Pour cristalliser dans les faits cette valeur sacrée du « vivre ensemble », tout chef d’une entreprise ou d’une entité administrative quelconque devrait se faire violence en brassant autour de lui les ethnies du pays. Il est très malsain qu’un chef administratif n’ait autour de lui que des ressortissants de son ethnie. Plus on opte pour cette façon de faire, on n’est pas loin du népotisme qui est le négationnisme du « vivre ensemble».

La Nation nous impose le «vivre ensemble» que l’on veuille ou pas. Alors comment ne pas l’accepter quand toutes les ethnies sont sur un même territoire avec une seule Constitution, bénéficiant des mêmes emblèmes et armoiries, et surtout de la même devise.

Le «vivre ensemble» qui n’est autre que le brassage ethno-linguistique est une valeur cardinale dans une République qui se veut indivise et solidaire. Encore que, comme l’avait su le dire un penseur, si par la nature des choses on est né quelque part sur un territoire donné, on est contraint de pratiquer le «vivre ensemble». Sinon, on partira tous comme des bêtes. Ensemble et unis, on va plus loin et des petits conflits sociaux sont toujours évités.

Le déchirement, le rejet des autres, l’esprit grégaire, le tribalisme voilé sont des sources de la stagnation socio-économique et culturelle du pays. Plus les habitants sont unis et solidaires, plus ils combattent avec la dernière énergie les freins qui bloquent l’avancement du pays sur tous les plans.

Ensemble, disons non aux vellétés qui combattent le «vivre ensemble» pour mettre le pays sur la voie du développement tous azimuts.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

IN MEMORIAM



23 août 2023, 23 août 2026, voici trois ans, jour pour jour que s’éteignait à Suresnes (France), un grand homme, une illustre personnalité, une Etoile pour rejoindre le firmament, la félicité Céleste. Oui, son Excellence Benjamin Bounkoulou s’endort dans le repos éternel. Mais son passage sur cette terre reste gravé dans la mémoire de ceux qui l’ont connu. Le souvenir de son amour reste vif dans nos cœurs et ineffaçable, malgré le temps qui passe. En mémoire de cette icône, la veuve, les enfants, les petits enfants Bounkoulou, les parents et le président de l’Union pour la République, Martin Bissila, prient ceux qui l’ont côtoyé, d’avoir une pensée pieuse pour lui en ce jour mémorable. Dieu nous l’a donné, Dieu l’a ôté. Que son nom soit glorifié. Paix profonde à notre patriarche.

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

La société Trident OGX présente des perspectives encourageantes

Une séance de travail a réuni, le 21 août à Pointe-Noire, les responsables de la société Trident OGX et une délégation du ministère des Hydrocarbures, conduite par Franc Mouzabakani Kiese, directeur général de l’amont pétrolier.

Le directeur général de l’amont pétrolier a signifié qu’après la visite effectuée la veille au site MKB par le ministre des Hydrocarbures, la société Trident OGX a présenté des perspectives qualifiées de très encourageantes. celles-ci, à court, moyen et long terme, sont les premières réflexions sur les permis en opération au site MKB. L’opérateur continue à travailler et d’autres opportunités seront présentées, notamment dans le cadre des réunions stratégiques de l’amont pétrolier pour aller en profondeur dans les études de développement qu’il est en train de mener.

«Aujourd’hui, nos impressions sont très bonnes, puisque l’opérateur présente un projet de développement ambitieux, réaliste également, dans la mesure où les éléments qui sont présentés sont ceux que l’on peut apprécier et que nous pouvons qualifier de calibrés, par rapport aux ambitions qui sont les leurs », a indiqué Franc Mouzabakani Kiese.

Pour sa part, le président directeur général de la société Trident OGX,

Lucien Ebata, a dit que cette réunion faisait suite à la visite de terrain effectuée par le ministre sur le site MKB en vue de toucher du doigt la maîtrise technique des équipes, la capacité d’exécution, le respect du calendrier conservatif. « Aujourd’hui, nous avons eu une séance de travail un peu plus détaillée sur le plan de développement, notamment les perspectives. Comment Trident OGX peut participer à sa contribution, quantifier son apport incrémental à la production nationale ? », s’est-il interrogé.

Le ministre des Hydrocarbures, a-t-il poursuivi, a expliqué que les installations de la plateforme 300 revêtent une importance particulière et qu’il a suivi personnellement ce projet depuis sa conception jusqu’à la livraison des infrastructures.

Lors de sa visite la veille au site pétrolier Mengo Ngoundi Mbindi MKB, le ministre avait déclaré: «Nous venons d’assister à ce que l’on appelle l’érection du rig. C’est pour lever le mât afin que celui-ci soit tenu verticalement en vue de forer le puits.

L’objectif de cette visite de terrain, c’est d’être auprès de nos sociétés nationales privées pour pourvoir leur montrer justement que la tutelle est vraiment à leurs côtés en vue de les encourager. Il ne peut y avoir une augmentation de la production si ces petits opérateurs ne contribuent pas. Nous avons vu qu’il y a deux puits qui sont actuellement forés par la société Trident OGX, société privée nationale, et d’ici au mois de septembre, nous aurons les résultats ».

Le ministre était allé, en effet, s’enquérir de l’état d’avancement des activités de ce chantier et des conditions de travail des équipes sur le terrain. Cette visite s’est effectuée sur les plateformes 600, 300 et 500. La société Trident OGX envisage la poursuivre ses activités et contribuer au renforcement de la production pétrolière nationale.

Notons que Trident OGX est une société nationale privée, détenue à cent pour cent par des capitaux congolais et sous-régionaux.

Séverin Ibara

COMMUNIQUÉ

2026-2027, l’année de l’éclosion pour Darryl Bakola ?

Darryl Bakola a déjà fait plusieurs apparitions en Serie A, seulement quelques mois après avoir signé à Sassuolo en février. Le milieu de terrain n’a que 18 ans, mais son talent est déjà reconnu à l’international.

La saison 2026-2027 pourrait être celle de son véritable décollage, celle où le grand public commencera réellement à le remarquer.

Une formation passée par l’académie de Marseille

Bakola est né à Clichy, en banlieue parisienne. Il a évolué dans les équipes de jeunes d’Asnières, du RC France et du Red Star, avant de débiter sa carrière professionnelle à Marseille. Il a joué à plusieurs reprises avec l’équipe B avant d’être rapidement appelé chez les professionnels. Le milieu de terrain a disputé dix rencontres avant que Sassuolo ne vienne le recruter.

De manière générale, Sassuolo parvient souvent à terminer dans la première moitié du classement de la Serie A italienne (Première division). Plus régulièrement, le club se bat pour une place dans le milieu du tableau et se retrouve parfois entraîné dans la lutte pour le maintien.

Ce sont des recrutements comme celui de Bakola qui rendent le modèle du club possible. Sassuolo ne peut pas se permettre de dépenser sans compter comme certains des géants du championnat : la Juventus, les deux clubs milanais, Naples et la Roma. Ce sont généralement ces équipes qui figurent parmi les favorites de leurs rencontres sur des sites de paris sportifs comme YellowBet Congo. Sassuolo doit, à l’inverse, faire preuve d’ingéniosité et dénicher de jeunes joueurs à fort potentiel qu’il pourra ensuite revendre avec une plus-value.

En tant que milieu offensif, Bakola attirera sans doute l’attention de nombreux clubs s’il commence à enchaîner les buts et les passes décisives.

International français U20 et détenteur de la double nationalité française et congolaise, Bakola est évalué à 8 millions d’euros selon Transfermarkt. Après

avoir effectué un transfert international aussi tôt dans sa carrière, il attire déjà les regards grâce à la rapidité de sa progression. Mais cette saison pourrait être celle où il franchira un nouveau cap et deviendra un joueur incontournable de Sassuolo.

Aquilani et Bakola

L’entraîneur du club vert et noir est Alberto Aquilani, qui a connu une brillante carrière de joueur, notamment avec sept années à la Roma, ainsi que des passages à la Juventus et à l’AC Milan sous forme de prêt, avant de porter les couleurs de la Fiorentina, du Sporting CP et, justement, de Sassuolo, également en prêt.

Après avoir débuté sa carrière d’entraîneur dans le système de formation de la Fiorentina, Aquilani connaît bien l’importance des jeunes talents et semble déterminé à donner sa chance à Bakola cette saison, après avoir été nommé nouvel entraîneur du club cet été.

Bakola a déjà évolué au plus haut niveau du football européen, puisqu’il a participé à la rencontre de phase de ligue de la Ligue des champions disputée par Marseille face à Newcastle.

Dans ce match, Bakola a délivré la passe décisive sur le but d’ouverture de Pierre-Emerick Aubameyang, donnant l’impulsion nécessaire à Marseille pour s’imposer 2-1. Bakola évoluait au poste de numéro 10, juste derrière l’attaquant, et a fait preuve d’une grande maturité ainsi que d’une belle créativité malgré son jeune âge. Il n’est pas particulièrement imposant physiquement, avec un poids d’environ 70 kg, mais ses qualités techniques et sa compréhension tactique sont très prometteuses pour la suite de sa carrière.

<https://unsplash.com/>

POINTE-NOIRE

Forum d'affaires Congo-Namibie

Les travaux du Forum d'affaires entre le Congo et la Namibie se sont tenus le 21 août à Pointe-Noire, en présence du ministre des Affaires étrangères, Constant Serge Bounda, et de son homologue de la Namibie, Selma Ashipala-Misavyi. Cette rencontre a permis aux opérateurs économiques des deux pays d'identifier des perspectives concrètes de partenariat dans plusieurs secteurs stratégiques : infrastructures, énergie, hydrocarbures, formation, logistique et échanges commerciaux figuraient parmi les principaux axes de discussion.



Le présidium des travaux du forum d'affaires Congo-Namibie à Pointe-Noire

La participation des chefs de la diplomatie namibienne et congolaise a souligné l'importance accordée à ce rendez-vous économique, placé sous le signe de la convergence des volontés et de la recherche d'intérêts mutuellement bénéfiques. « Notre ambition commune est de renforcer la dimension économique afin qu'elle soit porteuse de croissance, d'investissement et de création d'emplois entre nos deux pays », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Constant Serge Bounda.

Cette dynamique s'est notamment matérialisée par la signature d'un mémorandum d'entente entre le Port autonome de Pointe-Noire et la Namibian Ports Authority. Cet accord ouvre la voie au partage d'expertise et au développement de nouvelles synergies portuaires, pour une meilleure intégration des corridors logistiques régionaux. Par ailleurs, d'autres échanges notamment à la Congolaise de raffinage ont porté sur la formation, le renforcement des compétences et le partage d'expertise dans le secteur des hydrocarbures,

renforçant ainsi les capacités humaines et techniques nécessaires à l'exploitation optimale des ressources. L'ambition affichée est désormais de transformer ces échanges en projets, les complémentarités en partenariats et les partenariats en investissements créateurs de valeur et d'emplois. Cette approche répond pleinement à l'esprit de la Zone de libre-échange continentale africaine, que le Congo entend voir comme un levier majeur pour le commerce intra-africain et le développement durable du continent.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Des passerelles commerciales

Lors d'un échange le 19 août à Brazzaville, les ministres Jacqueline Lydia Mikolo du Congo et Selma Ashipala Musavyi de la Namibie, toutes deux en charge du Commerce, ont évoqué la nécessité de lever les barrières non tarifaires et faciliter l'accès au marché de part et d'autre.

La ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), Jacqueline Lydia Mikolo, et son homologue Selma Ashipala Musavyi, ministre des Relations internationales et du Commerce de la Namibie, ont passé au peigne fin les priorités des commissions mixtes de coopération économique. L'intensification des échanges commerciaux entre les deux États, la nécessité de consolider le cadre juridique bilatérale ont meublé, par ailleurs, les échanges. « Nous avons résolu d'explorer les conclusions de nos accords afin de passer à l'acte. Nous voulons connecter nos secteurs privés et commencer à participer aux différentes foires organisées par nos deux pays pour un échange d'expérience », a expliqué la ministre namibienne des Relations internationales et du Commerce, en soulignant que le temps des discours est révolu. Pour la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, cette dynamique tombe à pic au regard des enjeux de la Zlécaf. « Cette rencontre qui se tient au moment où nous travaillons à la mise en effective de la Zone de libre-échange continentale est décisive. Il est important d'avoir des partenaires qui vont dans la même direction que nous, avec lesquels nous allons mettre en œuvre des échanges commerciaux », a déclaré la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf. Selon elle, à court terme, les deux parties vont identifier les produits qui vont déjà alimenter les échanges. Puisqu'il s'agit aussi de mettre en réseau les secteurs privés des deux pays, leurs opérateurs économiques ont pris part à cette rencontre. L'objectif est d'arrimer le secteur privé à la dynamique d'intégration régionale. « La séance de travail a permis d'établir des passerelles afin que le secteur privé parvienne à créer des chaînes de valeur dans la durée, le plus rapidement, selon les règles de l'art », a fait savoir le président de l'Union des opérateurs économiques du Congo, Jean Daniel Ovaga.

Rominique Makaya

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

L'ambassade à Paris ouvre ses portes à la diaspora

L'ambassade de la République du Congo en France a célébré, le 15 août, le 66^e anniversaire de l'accession du pays à la souveraineté internationale à travers une programmation en deux temps : la retransmission en direct du défilé militaire et civil organisé à Brazzaville, suivie, en soirée, d'une réception offerte aux invités.

Pour la deuxième fois, la représentation diplomatique congolaise en France a organisé une journée portes ouvertes afin de permettre aux Congolais établis en France de suivre, depuis l'ambassade, les festivités officielles organisées à Brazzaville. La retransmission du défilé, depuis le boulevard Alfred-Raoul, a constitué un moment de communion patriotique, marqué par un sentiment de fierté et d'attachement à la patrie. Cette séquence a notamment été précédée par la distinction de deux membres de la délégation congolaise présente à Brazzaville, élevés au grade de chevalier de l'Ordre du Mérite congolais.

En soirée, l'ambassadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada, a accueilli les invités à l'entrée de la chancellerie, dans une ambiance festive. Pour cette réception, le tapis rouge a été déployé avant que les convives ne se retrouvent dans la Salle verte, présentée comme la « maison commune » des Congolais relevant de la juridiction diplomatique. Prenant la parole à cette occa-

sion, Rodolphe Adada s'est dit honoré d'accueillir les nombreux invités venus prendre part à cette célébration. Il a également rappelé l'étendue de la juridiction de l'ambassade qui, outre la France, couvre l'Andorre, l'Espagne et Monaco.

L'ambassadeur a ensuite rappelé le sens de la célébration du 66^e anniversaire de l'indépendance du Congo, placée sur le thème « Objectifs, développement, accélérons la marche ». Un thème qui fait écho au message du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, appelant à transformer l'ambition du développement en actions concrètes afin d'accélérer le progrès national.

Selon le diplomate, cette commémoration constitue également un moment de rendre hommage aux pères de l'indépendance ainsi qu'à toutes les générations qui ont contribué à la construction du Congo. Elle intervient, a-t-il souligné, dans un contexte international marqué par la multiplication des crises et des conflits, ainsi que par les effets du changement climatique.



Séquence de distinction de Roga Roga à l'ambassade du Congo à Paris/Fredy Mizelet by Flam Image

Sur le plan diplomatique, Rodolphe Adada a réaffirmé l'attachement de la République du Congo aux principes et aux valeurs de la Charte des Nations unies, estimant que la paix et la sécurité sont indissociables du développement. Évoquant les relations entre le Congo et la France, pays d'accueil, il a relevé la qualité des liens entre les deux pays, qui se développent dans plusieurs domaines. Brazzaville, a-t-il indiqué, souhaite donner un nouvel élan à cette coopération dans un esprit de respect mutuel.

S'adressant particulièrement à la diaspora congolaise, l'ambas-

sadeur a salué la présence des différentes sensibilités réunies à cette occasion. « L'ambassade de la République du Congo en France est notre maison commune. Elle continuera de servir chacun sans divergences », a-t-il déclaré, invitant les Congolais de la juridiction à continuer de contribuer au rayonnement et au développement du pays.

Pour Rodolphe Adada, les compétences, les initiatives, la créativité et l'attachement à la patrie dont fait preuve la diaspora constituent « un levier essentiel du rayonnement et du progrès » du Congo. Il a réaffirmé, enfin, la volon-

té de l'ambassade de maintenir ses portes ouvertes à l'ensemble des Congolais, dans le cadre du vivre-ensemble et de la cohésion nationale, et de les accompagner dans leurs initiatives en faveur de la construction nationale.

L'artiste-musicien congolais Roga Roga a reçu, des mains de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, deux trophées qui lui avaient été décernés lors de la cérémonie inaugurale des « Lumières du Congo », organisée le 27 juin dernier à Paris. La remise symbolique de ces distinctions s'est déroulée en présence du ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, à l'occasion des festivités marquant l'indépendance du Congo.

À travers cette cérémonie, la représentation diplomatique congolaise à Paris entend réaffirmer son soutien à la promotion de la culture congolaise et au rayonnement de la rumba congolaise, patrimoine culturel majeur porté notamment sur les scènes internationales par des artistes comme Roga Roga.

Marie Alfred Ngoma